



Assemblée générale

Cinquante-huitième session

8^e séance plénière

Mardi 23 septembre 2003, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Hunte (Sainte-Lucie)

*En l'absence du Président, Mme Veiga (Cap-Vert),
Vice-Présidente, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 5.

Allocution de Mme Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie

La Présidente par intérim : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution de la Présidente de la République de Lettonie.

*Mme Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la
République de Lettonie est escortée dans la salle
de l'Assemblée générale.*

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. Mme Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Vike-Freiberga (parle en anglais) : Je souhaiterais commencer par présenter les félicitations les plus chaleureuses de la Lettonie à M. Julian Hunte pour son accession au poste de Président de l'Assemblée générale des Nations Unies. La Lettonie a le plus grand respect pour sa très riche expérience et est convaincue que ses efforts visant à accélérer le rythme des réformes au sein de l'Assemblée seront couronnés de succès. Je suis heureuse qu'un vaste consensus concernant les

principaux objectifs de ces réformes ait été obtenu à la session précédente, et je lui souhaite plein succès dans l'exercice des tâches qui lui sont confiées.

Il y a trois jours, le peuple letton a pris une décision historique qui va influencer le développement de son pays au cours des prochaines décennies, voire des prochains siècles. Le 20 septembre 2003, le peuple letton a décidé, par référendum, d'adhérer à l'Union européenne. Par ce vote en faveur de l'adhésion à cette organisation influente de nations libres et démocratiques, mon pays est devenu le dernier des 10 États candidats à confirmer son attachement à une Europe forte et unie et à l'extension d'une famille toujours plus grande de nations sûres et prospères.

Nous espérons que l'Union élargie de 25 États membres non seulement servira à promouvoir le bien-être de ses citoyens, mais contribuera également davantage à la stabilité internationale et la prospérité à travers le monde. L'Union européenne est déjà le plus grand fournisseur d'aide publique au développement, et la Lettonie est impatiente de s'acquitter de ses responsabilités et de ses engagements en la matière. À cette fin, elle prendra une part active dans l'élaboration des priorités pour veiller à ce que l'aide fournie par l'Union européenne atteigne ceux qui en ont le plus besoin.

La Lettonie et ses voisins baltes sont revenus sur la scène internationale il y a à peine 12 ans, après un demi-siècle de régime totalitaire sous l'Allemagne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



nazie et la Russie soviétique. Le succès de notre renaissance et de notre renouveau témoigne de ce que le rétablissement des sociétés démocratiques et des économies de marché prospères peut être réalisé en assez peu de temps grâce à un travail acharné et un effort constant.

De nombreuses autres nations en transition suivent la même voie de développement et de réforme que la nôtre. La Lettonie offre déjà son expérience à d'autres pays en développement et continuera de le faire à l'avenir.

Il y a 12 ans, lorsque la Lettonie est devenue Membre de l'ONU, l'Union soviétique était en voie de dislocation et la guerre froide touchait à sa fin. Alors que la menace d'une conflagration nucléaire entre deux superpuissances mutuellement hostiles disparaissait, de nouveaux défis à la sécurité mondiale se faisaient jour, et d'autres plus anciens semblaient ne pas se dissiper.

Le plus grand problème de l'humanité réside peut-être dans sa propension à la violence, qui se manifeste à tous les niveaux de la société, allant du mauvais individu au sein de la famille au conflit armé sur la scène internationale. Même les pays pacifiques ayant une longue tradition de non-intervention et de tranquillité intérieure se retrouvent confrontés à des actes tragiques de violence insensée, y compris le passage à tabac et le meurtre d'immigrants et des assassinats politiques.

Les troubles et l'agitation au Moyen-Orient qui durent depuis plus de cinq décennies ne montrent aucun signe d'apaisement et ne s'arrêteront que lorsque la violence ne sera plus utilisée à des fins politiques. La Lettonie considère la feuille de route pour la paix, qui prévoit un État d'Israël libre et sûr vivant en paix à côté d'un État palestinien indépendant, comme le seul outil possible pour sortir de la dangereuse impasse dans laquelle les deux parties se trouvent maintenant. L'alternative serait la poursuite du cycle des effusions de sang, un cycle sans fin de massacres et d'hostilité mutuelle grandissante.

La Lettonie est prête à promouvoir l'instauration d'une paix durable dans la région, sous les auspices tant de l'ONU que de l'Union européenne. Nous encourageons les parties intéressées à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour réduire les tensions et remettre le processus de paix sur les rails.

L'instauration d'une paix véritable et durable entre les Israéliens et les Palestiniens aurait aussi un autre avantage. La cause palestinienne ne pourrait plus servir d'excuse aux terroristes pour justifier leurs actes de meurtre et de destruction. Comme les événements de ces dernières années l'ont révélé de façon particulièrement poignante, le terrorisme et la prolifération des armes sont devenus deux des principales menaces à la sécurité du monde.

La communauté internationale est aujourd'hui profondément divisée en ce qui concerne l'acceptabilité morale et la faisabilité d'actions militaires directes contre des gouvernements jugés coupables de soutenir et de promouvoir le terrorisme. Dans les cas de l'Afghanistan et de l'Iraq, où des régimes indéniablement répressifs ont été renversés par la force grâce à une intervention extérieure, les mesures militaires entreprises par les États-Unis et leurs alliés devront être suivies d'efforts internationaux exhaustifs pour aider ces pays à reconstruire leurs sociétés et leurs économies. Je suis sûre que la plupart d'entre nous convenons qu'il faut assurer la reconstruction et la sécurité dans ces pays, quelles que soient nos opinions respectives au sujet de la présence militaire étrangère dans ces deux pays.

Malgré ses moyens limités, la Lettonie a envoyé une assistance humanitaire et du personnel médical militaire en Afghanistan, et a détaché un contingent militaire pour aider au maintien de l'ordre dans l'Iraq d'après guerre.

Notre objectif collectif étant d'éviter un choc des civilisations entre différentes sociétés du monde, nous devons tenter de réduire le fossé grandissant entre les riches et les pauvres. La pauvreté affecte chacun des Membres de l'ONU, sans exception. Environ 3 milliards de personnes, soit la moitié de la population mondiale, luttent pour subsister avec l'équivalent de moins de deux dollars par jour. Soixante-dix pour cent des personnes les plus pauvres du monde vivent dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture pour leur survie. L'objectif de réduction de la pauvreté et de diminution de moitié du nombre de personnes gagnant moins d'un dollar par jour, objectif contenu dans la Déclaration du Millénaire, ne pourra être atteint qu'en améliorant le sort des fermiers pauvres et en créant des communautés agricoles viables. Les agriculteurs pauvres des pays en voie de développement ne peuvent pas faire concurrence aux produits subventionnés par les trésoreries des pays les plus riches du monde.

À la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'est tenue ce mois-ci à Cancún au Mexique, le Secrétaire-général de l'ONU, Kofi Annan, en a appelé aux États membres de l'OMC pour qu'ils disent non à des politiques commerciales qui aggravent la pauvreté et disent oui aux mesures courageuses et sensées qui donneront une nouvelle impulsion à l'économie mondiale et fixeront un nouveau cap pour le développement.

La pauvreté est aussi un terrain fertile pour l'esclavage moderne et le trafic d'êtres humains, qui continue à avoir lieu dans pratiquement toutes les régions du monde. En ce début de XXI^e siècle, on estime que 27 millions de personnes se font encore acheter, vendre, maintenir en captivité, brutaliser ou encore exploiter pour le profit. En collaboration avec les organisations non gouvernementales qui oeuvrent pour mettre fin à l'esclavage, et par le biais d'organisations internationales telles que l'ONU, nos gouvernements doivent aider ces esclaves à briser leurs chaînes.

Nous vivons tous dans un monde où les maladies mortelles que sont le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et, dernièrement, le SRAS, pour ne citer que quelques-unes, se propagent sans égard pour les frontières. Ce n'est qu'au prix d'une vigilance sans relâche des autorités sanitaires de nos pays et d'une pleine coopération internationale que nous parviendrons à tenir à distance ces dangers mortels. J'espère que la conférence d'hier consacrée au sida a renforcé la détermination de tous les participants à surmonter ce terrible fléau et leur certitude qu'il le sera.

Le Gouvernement letton s'acquitte activement des engagements qu'il a souscrit dans le cadre de la Déclaration du Millénaire, afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il a, par exemple, élaboré un plan d'action national pour répondre aux besoins des enfants, en consultation avec les collectivités locales, les organisations non gouvernementales et les enfants eux-mêmes. En collaboration avec le bureau du Programme de Développement des Nations Unies à Riga, le Gouvernement letton a également mis en place un groupe de travail qui consacre une attention particulière à la réduction de la mortalité infantile et à l'amélioration de la santé des mères.

Au cours du XX^e siècle, l'humanité a infligé plus de dégâts à l'environnement de notre planète qu'au cours de tous les siècles précédents combinés. Si nous ne consacrons pas plus d'efforts à réduire la pollution, y compris les émissions de gaz à effet de serre, les générations futures hériteront d'une planète affectée par des changements climatiques de plus en plus destructeurs et ne disposeront que d'une couverture forestière réduite à des réserves naturelles éparpillées. Nous devons éviter d'en venir au stade où les ressources énergétiques et alimentaires de la planète seront irrémédiablement diminuées. Les individus et les gouvernements doivent se montrer prêts à faire de difficiles sacrifices économiques pour préserver un environnement plus propre.

Depuis sa création en 1945, l'ONU a vu le nombre de ses États Membres se multiplier par presque quatre. Cette Organisation a vu la fin du colonialisme européen, de la guerre froide et de l'apartheid. Elle est parvenue à mettre fin aux hostilités à Chypre, au Timor oriental et dans d'autres pays. Elle a fourni des milliards de dollars d'aide au développement à de nombreux pays. La Lettonie est persuadée que l'ONU doit rester le principal organe mondial pour le règlement des différends internationaux et pour l'élaboration de règles de conduite respectées par tous.

Toutefois, l'ONU a également été critiquée, et il lui a été reproché d'être lente, bureaucratique et inefficace. Il est assez généralement admis que l'ONU est parvenue à un point où des changements structurels sont nécessaires pour lui permettre de relever les nouveaux défis du XXI^e siècle. Souvenons-nous qu'un groupe de travail sur la réforme du Conseil de sécurité a été créé il y a déjà 10 ans, peu après l'effondrement du monde bipolaire qui avait dominé les relations internationales pendant plusieurs décennies. À l'époque, on avait espoir qu'une unité sans précédent pourrait être atteinte au sein de la communauté des Nations Unies. Pour l'heure, il semble plutôt que tout changement significatif au sein de l'ONU devra attendre l'émergence d'un nouveau climat de consensus, qui a peu de chance de voir le jour avant la fin de la crise du Moyen-Orient, le règlement des différends commerciaux et la mise en place d'une plus grande unité internationale au sujet des subventions agricoles, de la prolifération des armes et des questions relatives à l'environnement.

La Lettonie adhère fermement aux idéaux universels que cette Organisation incarne, et se déclare

prête à contribuer à leur réalisation avec les moyens, certes limités, dont elle dispose. L'ONU fournit à ses 191 États Membres d'oeuvrer ensemble pour le bien de l'humanité toute entière. Que nos efforts soient coordonnés et constructifs, afin que nous fassions du XXI^e siècle un siècle de sécurité, de paix et de développement continu.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la Présidente de la République de Lettonie de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

Mme Vaira Vike-Freiberga, Présidente de la République de Lettonie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Paraguay, S. E. M. Nicanor Duarte Frutos, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Duarte Frutos (*parle en espagnol*) : Deux cents ans après que le cri de « Liberté! » a retenti pour la première fois en Amérique latine, nos peuples sont portés par une nouvelle vague d'émancipation. Une jeune génération de responsables a repris le flambeau de nos héros et exige une vraie interdépendance mondiale résultant d'un ordre économique fondé sur la solidarité et l'instauration d'une paix durable.

Je saisis cette occasion pour féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour le travail louable qu'il a accompli pour faire valoir et respecter les principes qui ont été consacrés, il y a 58 ans, dans la Charte de Nations Unies.

Pendant trop de temps, l'Amérique latine s'est trouvée en marge de l'histoire. Sa participation s'est limitée à fournir une main d'oeuvre bon marché et des

matières premières à des économies plus développées, alors que les esprits les plus brillants étaient tentés et absorbés par les annonces publicitaires des grandes villes. Cette région a également été victime des aventuriers, des chercheurs de fortune et des représentants immuables du capital transnational, déshumanisé et ravageur, qui ont renversé des gouvernements, provoqué des guerres avec des nations amies et dilapidé les ressources de nos pays.

Nous ne sommes pas, toutefois, ici pour nous plaindre de ces années marquées par l'ignominie, nous ne sommes pas non plus ici pour nous accrocher aux gloires du passé. Nous sommes ici, au contraire, pour exprimer notre ferme volonté de travailler ensemble pour un présent marqué par la dignité et un avenir marqué par la certitude pour ceux qui meurent de faim, de soif, et de froid et de maladie, que l'on pourrait prévenir et contrôler facilement. Ce sont les voix de nos racines, de nos cultures et de nos traditions qui proclament une Amérique latine qui fait parti du monde, porteuse d'un nouveau sentiment de fraternité, qui rend la vie des peuples plus humaine et encourageante.

Nous devons forger un monde multipolaire où les cultures, plutôt que de s'affronter, s'enrichissent mutuellement, et où les potentialités régionales productives sont utilisées pour la prospérité et la paix dans le monde, et ce pour préserver les générations présentes et futures du terrible fléau de nouveaux affrontements à grande échelle. Prenons un engagement renouvelé, sans scepticisme, caractérisé par la dignité intrinsèque que Dieu a conférée à chaque être humain.

Au Paraguay, petit pays, mais pays digne, nous sommes en train de déployer un effort considérable pour construire la confiance de la communauté nationale et internationale, condition indispensable pour relancer notre appareil productif, susciter de nouveau l'intérêt des investisseurs et placer nos produits sur les marchés mondiaux.

Nos peuples ont certes connu de longues années de récession et d'angoisse, en raison de leur dette extérieure, mais mon gouvernement est en train de réorienter les dépenses publiques pour qu'elles soient utilisées dans le domaine de l'éducation. Nous visons également l'intégration des efforts entre la société civile et l'État, afin de démocratiser l'accès de nos enfants et de nos jeunes au monde de la connaissance.

Seul un capital humain efficace, et doté de principes éthiques, permettra de survivre et de grandir dans ce monde caractérisé par la mondialisation. Pour ce faire, nous aspirons fermement non seulement à une mondialisation économique, mais aussi à une mondialisation de la justice, de la science, de la technologie et du développement. Notre défi consiste à construire le progrès mondial.

Je suis originaire d'une île entourée de terres, comme l'a défini avec justesse l'écrivain paraguayen le plus célèbre, Augusto Roa Bastos. Mais avec l'avènement de la démocratie, oeuvre d'un peuple qui a fait preuve d'abnégation, notre pays a retrouvé son identité, ses souvenirs et ses rêves. En tant que Paraguayens, nous assumons ce désavantage géographique et estimons que cela nous offre l'opportunité de faire preuve de la créativité et de l'esprit d'entreprise qu'exige notre développement. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à la solidarité internationale afin de pouvoir mettre en oeuvre et exécuter le plan d'action d'Almaty, qui vise à surmonter les difficultés auxquels font face les pays en développement sans littoral, comme le Paraguay.

Nous sommes mus par une conviction éthique dans cet objectif historique. L'inégalité, qui appauvrit la majorité, n'est pas morale. Il n'y pas un soupçon de christianisme là où règne l'absence de solidarité entre les démunis. C'est l'individu que nous allons essayer de transformer en personne humaine intègre, afin qu'elle soit une source de bien pour sa famille, et pour que la famille constitue la cellule du bien-être pour toute la société. Sans exemple moral de la part des gouvernants, il ne sera pas possible d'avancer vers une démocratie aimée par le peuple, capable d'instituer une véritable participation dans une société caractérisée essentiellement par son capital moral, fondement essentiel d'une économie humaniste et humanisante. Le monde en crise dans lequel nous vivons nécessite de l'humanisme et non pas de l'humanitarisme. Le monde aspire à la solidarité, pas seulement à la charité.

Il nous faut comprendre que l'appauvrissement d'une grande partie de l'humanité constitue un risque pour l'équilibre mondial. L'appauvrissement de nombreux pays, il est vrai, n'est pas simplement dû à des facteurs exogènes; il est aussi dû à la corruption et à l'impunité des élites locales au gouvernement. Il est également vrai que, sans une conscience éthique rétablie de l'ordre international, sans un véritable désir

des dirigeants de remercier Dieu, et de renoncer aux mesquineries historiques des pays les plus développés, le monde que nous allons léguer à nos enfants, ne vaudra pas la peine d'être vécu.

Malheureusement, tandis que dans cette enceinte où est consacrée la paix mondiale, nous forgeons un monde d'idéaux et d'utopies, nous ne savons pas comment mettre un terme aux guerres. En effet, dans divers points de la planète, la course aux armements ne cesse pas et la pauvreté ne cesse pas non plus de s'accroître. En tant que dirigeants de nos nations respectives, je le répète, nous sommes obligés de mettre un terme à l'ancienne dialectique ami-ennemi, qui affaiblit et utiliser cette énergie et ces ressources pour garantir un développement social symétrique dans les pays les moins favorisés économiquement. Sans une participation pluraliste et équitable dans les décisions déterminantes de la politique internationale qui est débattue au sens de notre Organisation, sans un respect du multilatéralisme, l'ONU, et plus particulièrement le Conseil de sécurité, ne pourront atteindre leur noble objectif qu'est le maintien de la paix dans le monde.

À cet égard, le Paraguay appuie l'aspiration qu'a l'Amérique latine et d'autres continents d'avoir un représentant au Conseil de sécurité, où la présence du Brésil en tant que membre permanent concrétiserait les grands et légitimes intérêts de notre région.

Une fois de plus, et de nouveau devant cette instance mondiale, le Paraguay appuie pleinement les efforts de la République de Chine à Taiwan dans son désir de devenir membre à part entière de la communauté internationale, par le biais de l'ONU.

Comme je l'ai dit, il y quelques semaines dans mon propre pays, et je le réaffirme aujourd'hui, l'éthique de la fraternité et du respect mutuel doivent aujourd'hui régir les relations internationales pour que l'on puisse avoir une paix durable reposant sur les forces du droit et de la raison et mue par elle.

Tout aussi vigoureusement que nous plaidons pour la paix dans le monde, nous condamnons le terrorisme sous toutes ses formes et quelles qu'en soient les origines. Au Paraguay, nous avons pris l'engagement – que nous honorons avec détermination – de combattre les germes du terrorisme et son bras financier, le trafic de stupéfiants. Nous sommes résolus à ne pas nous départir de cet engagement. Aussi

condamnons-nous vigoureusement les actes terroristes qui ont été commis hier et le 19 août contre le quartier général de l'Organisation des Nations Unies à Bagdad. Nous déplorons le décès d'éminents membres du personnel de l'ONU, dont le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Sergio Vieira de Mello, illustre citoyen brésilien et latino-américain. Dans cet esprit, nous nous employons actuellement, au Paraguay, à démanteler le crime organisé et le blanchiment d'argent, indépendamment de l'identité des commanditaires, protecteurs et exécutants.

Notre pays, je le répète, ne servira plus de passerelle, couloir et encore moins de théâtre aux opérations criminelles de cette nature. Tout aussi énergiquement que nous combattons le crime et l'illégalité, nous réitérons notre attachement inébranlable au respect des droits de l'homme, qui occupe une place de plus en plus importante dans notre politique intérieure et extérieure, et prôtons la pleine jouissance des libertés publiques et individuelles des peuples du monde.

Les luttes en faveur des libertés, de la démocratie, de l'équité sociale et de la paix mondiale resteront vaines si nous n'assumons pas mieux notre responsabilité d'écarter les dangers qui mettent en péril notre environnement. Oeuvrons pour le bien-être de nos peuples dès aujourd'hui sans oublier que, demain, ce sont nos enfants qui vivront sur cette planète. Au Paraguay et en Amérique latine, nous sommes déterminés à être les acteurs et les bâtisseurs d'un destin partagé dans la responsabilité, la justice et l'équité.

Enfin, puisse le nouvel ordre mondial afficher un visage plus humain, solidaire, responsable et participatif, et puisse-t-il avoir pour objectif premier de promouvoir le développement, le progrès et le bien-être de tous les peuples de la planète dans un environnement véritablement plus juste, plus équitable et plus équilibré. Que Dieu nous bénisse, et que nous bâtissions ensemble la paix dont nos enfants et les générations futures ont besoin!

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Paraguay de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Nicanor Duarte Frutos, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hâmid Karzai, Président de l'Afghanistan

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Afghanistan.

M. Hâmid Karzai, Président de l'Afghanistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hâmid Karzai, Président de l'Afghanistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Karzai (parle en anglais) : Il n'y a pas de réalité plus oppressante que le silence d'une nation. Pendant bien trop longtemps, l'Afghanistan a été une nation silencieuse, un pays sans voix. Après plusieurs décennies de silence forcé, notre nation commence à retrouver sa voix. Se relevant de la tragédie causée par la guerre et les destructions, l'Afghanistan est déterminé à effacer les effets des souffrances qu'il a trop longtemps subies.

Bien des choses ont changé en Afghanistan ces deux dernières années. Mais aucun changement n'est aussi crucial et profond que la réaction énergique du peuple afghan à la récente évolution de la situation dans le pays. Il n'y a pour moi rien de plus gratifiant que de voir ces fillettes et garçons prendre, chaque matin, le chemin de l'école. À mes yeux, il n'y a guère de choses plus attachantes que la compagnie des anciens venus à Kaboul depuis leur province éloignée pour débattre de leurs priorités en matière de reconstruction. De même qu'il n'y a rien de plus réjouissant que la participation active des Afghans et des Afghanes aux consultations publiques sur la nouvelle constitution.

Grâce à ces consultations publiques, qui s'inscrivent dans le processus d'élaboration de la constitution, nous savons que le peuple afghan aspire à un État moderne et unitaire qui soit attaché aux valeurs islamiques ainsi qu'à la préservation de la paix et de l'unité nationale, qui assure la sécurité de tous ses citoyens, qui fasse régner la justice et l'état de droit et qui favorise la prospérité. Comme dans toute société se relevant d'une guerre, la sécurité et la suppression des menaces posées par les armes et les factions armées sont les priorités de tous les Afghans. Notre peuple exige la mise en place d'institutions compétentes et

véritablement nationales, notamment l'armée et la police. Les Afghans veulent des institutions étatiques professionnelles et représentatives ainsi qu'une administration efficace et non corrompue. Le peuple afghan souhaite la tolérance à l'égard de toutes les autres religions, la protection des droits de l'homme et des mesures de discrimination positive visant à promouvoir les droits des femmes.

Depuis mon intervention devant l'Assemblée en septembre de l'année dernière, l'Afghanistan a considérablement avancé sur la voie de la reconstruction d'après guerre. Même si la stabilité n'est pas encore totale, l'Afghanistan n'a jamais connu dans son histoire récente de stabilité et de paix plus grandes qu'aujourd'hui. La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a accompli, grâce aux pays qui la composent, un travail remarquable s'agissant de sécuriser la capitale du pays. C'est en partie la raison pour laquelle les habitants du reste du pays demandent que la FIAS soit également déployée dans leur région. Nous jugeons positive la décision de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord de reprendre le commandement de la FIAS à Kaboul. Le peuple afghan a également salué la constitution des équipes provinciales de reconstruction, avec le soutien des États membres de la coalition. Reconstruction et sécurité sont étroitement liées, et nous sommes absolument convaincus qu'indépendamment de leur drapeau, les forces garantissant la stabilité seront bien accueillies partout en Afghanistan.

Nous n'en restons pas moins conscients de ce qu'au bout du compte, c'est à nous qu'il incombe d'assurer la sécurité de la population afghane. Nous sommes reconnaissants à la communauté internationale, en particulier aux États-Unis et à l'Allemagne, de nous avoir résolument aidés à nous engager sur la voie de la réforme et de la reconstruction de nos institutions de sécurité, à savoir l'Armée nationale afghane et la police nationale.

Après un processus ardu de restructuration, nous venons d'achever la réforme du Ministère de la défense. Cette mesure ouvre la voie à la mise en oeuvre du programme national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, qui commencera effectivement à la mi-octobre avec l'assistance du Japon.

Une Constitution est le fondement d'un État moderne. Dans le cadre de l'Accord de Bonn, mon

gouvernement a été chargé d'une tâche historique, celle de donner à l'Afghanistan sa nouvelle Constitution. La commission chargée de cette tâche vient de finaliser le projet de Constitution, qui sera soumis en décembre, pour approbation, à un grand conseil constitutionnel du peuple afghan qui, dans notre langue, s'appelle une Loya Jirga. Le travail sur la réforme du système judiciaire et sur l'élaboration de nouvelles lois secondaires se poursuit également, avec des résultats appréciables obtenus au cours des derniers mois. Les lois sur les partis politiques et le système bancaire ont été officiellement adoptées.

D'abord inférieur à zéro, le taux de croissance économique de 30 % que l'Afghanistan a connu l'an dernier est un début prometteur. Attachés à une économie de marché et considérant le secteur privé comme le véritable moteur de la croissance, nous agissons avec dynamisme pour créer les cadres juridiques et financiers nécessaires à un environnement favorable au secteur privé. Nos nouvelles lois récemment adoptées régissant l'investissement, le système bancaire et les droits de propriété, la nouvelle monnaie stable, et les réformes administratives que nous avons promulguées créent une base libérale, favorable à une croissance économique rapide. Comme jamais auparavant, l'Afghanistan est ouvert aux échanges commerciaux.

L'Afghanistan se trouvait par le passé au centre d'une menace mondiale, celle du terrorisme. Notre vision pour l'avenir est que l'Afghanistan doit être un centre d'opportunités économiques. Nous ne nous considérons pas comme un pays enclavé, mais plutôt comme un pays de rapprochement des peuples; il relie l'Asie du Sud, l'Asie centrale et le Moyen-Orient, un élément qui a longtemps intéressé les spécialistes en géostratégie. Mais le moment est venu de faire en sorte que le vaste potentiel de l'Afghanistan visant à faciliter le commerce et l'activité économique soit exploité.

Grâce à des programmes à l'échelle nationale tels que le Programme de solidarité nationale, le gouvernement cherche à assurer la reconstruction des villages et des maisons en Afghanistan. Il est clair qu'aucune autre priorité ne répond aussi largement aux exigences du peuple afghan que l'enseignement. Aujourd'hui et fort heureusement, près de 40 % des étudiants et des enseignants au niveau primaire et secondaire sont des femmes. Il s'agit d'une hausse considérable par rapport au pourcentage quasi nul que nous avons hérité des Taliban. Des millions de manuels

scolaires ont été publiés et le nombre d'écoles construites n'a jamais atteint un tel niveau; mais dans d'autres domaines de fourniture de services, les besoins dépassent de loin nos capacités.

La lutte contre la production et le trafic de narcotiques se poursuit. Nous notons un lien direct entre les narcotiques et le terrorisme et il est dans notre intérêt absolu de combattre les deux. Ils sont tous des défis de nature transnationale. Dans la région et au sein de la communauté internationale, nous devons prendre la décision stratégique, dans un esprit de véritable partenariat, de combattre ces deux menaces.

Tout en sachant que la voie pour l'avenir de l'Afghanistan est longue et tortueuse, nous apprécions le fait que de grands acquis aient été obtenus au cours des deux dernières années. Le peuple afghan est reconnaissant à la communauté internationale pour son appui vital. Même si les pays qui ont apporté un soutien amical à l'Afghanistan sont trop nombreux pour être tous cités individuellement, il serait injuste de ne pas énumérer les États-Unis, l'Union européenne et le Japon, et leur exprimer une gratitude particulière. Les États-Unis d'Amérique ont été à l'avant-garde de l'action de la communauté internationale visant à fournir un appui à l'Afghanistan. L'aide supplémentaire qui nous a été fournie au titre de l'Initiative pour un succès rapide contribuera considérablement à la reconstruction de notre pays. Les voisins de l'Afghanistan ont également une place particulière dans notre cœur. Notre peuple se souviendra toujours de l'accueil chaleureux qu'il a reçu de ses frères et soeurs du Pakistan et de l'Iran. En outre, les Afghans tiennent en très haute estime le Secrétaire général, Kofi Annan et son Représentant spécial, Lakhdar Brahimi. Leur attention chaleureuse à l'égard de l'Afghanistan est hautement appréciée.

Conscients de notre situation d'aujourd'hui et des opportunités nouvelles qui existent, nous sommes déterminés à établir des relations amicales et constructives avec les pays du monde. Nous continuons de proposer notre amitié au Pakistan et à tous nos voisins sur la base de rapports civilisés. Nous ne laisserons jamais notre territoire être utilisé contre un autre pays et nous voulons qu'il en soit de même en retour.

Nous sommes vivement préoccupés par la perte de vies innocentes en Palestine et en Israël. Nous

soutenons la réalisation du droit à l'autodétermination de nos frères et soeurs palestiniens.

Nous nous engageons à demeurer un partenaire solide au sein de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme.

Tous les acquis que je viens de citer représentent un bon début. Notre défi est de maintenir le cap et cela dépendra non seulement de la détermination résolue du peuple afghan, mais également de l'engagement continu de la communauté internationale.

Si les réalisations sont réelles, et même si les défis sont inévitables, je voudrais aujourd'hui dans cette instance insister sur ce qui peut potentiellement devenir une menace critique, à savoir la menace persistante du terrorisme. La crise en Afghanistan est peut-être finie mais les forces de la violence continuent de se faire menaçantes. Se manifestant sous diverses formes – infiltrations de militants, discours appelant à la haine dans des lieux présentés comme des madrassas –, le terrorisme continue de s'introduire dans l'espace de paix et de prospérité que nous voulons assurer à notre nation.

L'islam, religion universelle, n'accorde absolument aucune place au terrorisme. Les apôtres de la haine qui prêchent le meurtre au nom de la religion et qui exploitent le nom de l'islam et le caractère sacré des madrassas, sont les ennemis de l'islam. Ils portent atteinte aux enseignements de l'islam, à savoir la paix, la tolérance, la compassion, la justice sociale et le bien de l'humanité.

Les terroristes cherchent à nuire à l'Afghanistan, un pays profondément attaché à l'islam qui rejette l'extrémisme. Ils représentent une menace au processus de reconstruction en Afghanistan. Ils voient leur défaite durable dans le succès de la reconstruction du pays et ils cherchent donc à faire avorter le processus de reconstruction. Cela doit s'arrêter. Nous devons combattre et vaincre les forces et les idées de violence dans la région. Aujourd'hui, le terrorisme représente une responsabilité pour les gouvernements de la région. Les gouvernements ne doivent plus utiliser l'extrémisme comme instrument d'une politique. Tant que le terrorisme survivra dans cette partie du monde, ni l'Afghanistan, ni nos voisins, ni le reste du monde ne pourront vivre en sécurité.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de l'Afghanistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Hâmid Karzai, Président de l'Afghanistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Vladimir Voronin, Président de la République de Moldova

La Présidente par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Moldova.

M. Vladimir Voronin, Président de la République de Moldova, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République de Moldova, S. E. M. Vladimir Voronin, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Voronin (*parle en roumain; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Julian Hunte à l'occasion de son élection aux importantes fonctions de Président de l'Assemblée générale – l'Organisation la plus représentative et la plus prestigieuse du monde – pour sa cinquante-huitième session. Je suis convaincu que cette élection consacre tant les réalisations du pays qu'il représente que ses mérites personnels.

Qu'il me soit permis d'adresser mes remerciements à M. Jan Kavan, pour le sens des responsabilités dont il a fait preuve en s'acquittant de ses fonctions de Président de la précédente session.

Je dois également souligner le rôle remarquable joué par le Secrétaire général, Kofi Annan, dans le renforcement de l'autorité et de l'efficacité de l'ONU, en particulier dans le contexte des événements dramatiques que la communauté internationale a connus au cours des dernières années. Pour le monde entier, l'ONU était et reste une organisation au service des nobles idéaux de paix, d'égalité et de prospérité économique des peuples de notre planète.

La communauté internationale a déployé d'immenses efforts pour faire en sorte que des phénomènes étrangers à l'esprit et aux aspirations du monde contemporain comme la pauvreté, l'oppression,

le terrorisme et les dangers d'une catastrophe écologique soient perçus comme des préoccupations générales et provoquent la mobilisation des forces de toutes les nations. Nous savons comment la communauté internationale a évolué de l'adoption de déclarations humanitaires émotives à l'établissement d'institutions et d'organisations qui non seulement analysent activement les divers problèmes, mais travaillent également à corriger les tendances économiques, sociales et politiques, partout dans le monde.

Les menaces mondiales sont combattues à l'échelle mondiale et le chaos de la destruction est repoussé toujours plus vigoureusement par une éthique globalisée et les nouvelles technologies structurant les relations internationales sur la base des valeurs supranationales de la civilisation humaine, de l'universalité des principes de démocratie, des libertés civiles et de la vie même.

Après le Sommet historique du Millénaire et les Sommets de Rome, Monterrey, Doha et Johannesburg, on a vu apparaître un nouveau système de priorités mondiales destiné à prévenir et neutraliser les menaces potentielles. À l'évidence, ce système laisse de moins en moins de place au règlement des problèmes spécifiques des États souverains et ouvre toujours plus la voie à l'utilisation à cette fin des mécanismes internationaux. Ce système, qui a gagné de plus en plus de terrain dans la politique moderne, définit le nouveau cadre des rapports entre États et institutions internationales : il exclut l'attitude de dépendance symbolisée par les élites nationales tirant profit de l'aide internationale et il exige une politique responsable et décisive sur la question de la réforme de nos propres économies et de l'établissement de normes sociales et politiques modernes.

Assurément, nous entrons actuellement dans un siècle d'intégration, une ère où les barrières traditionnelles entre États tombent les unes après les autres. Cependant, c'est une ère où l'intérêt national de certains pays peut finalement bénéficier à la communauté entière. Par conséquent, il est extrêmement important de prendre conscience du fait que la phase actuelle de la mondialisation ne nous décevra pas sauf si, dans ce processus d'intégration – l'intégration des valeurs et des normes – les États eux-mêmes ne prennent pas toujours l'initiative de faire le premier pas. C'est là en effet une tâche nouvelle, en

principe, pour chacun d'entre nous – chefs d'État et politiques.

Ce n'est pas un hasard si j'ai commencé ma déclaration par ces considérations. En effet, seule cette politique est susceptible, en grande partie, de permettre à un État comme le mien de réussir.

La Moldova s'est engagée sur la voie du développement indépendant il y a 12 ans. Le problème chronique de la Transnistrie, la désindustrialisation et la récession économique, la pauvreté, le nationalisme et le séparatisme ont fait figure de carte de visite de notre pays pendant 10 ans.

La politique du « premier pas » est maintenant appliquée en Moldova dans deux domaines de la plus haute importance. Premièrement, il y a le problème du règlement de la question de Transnistrie. Nous sommes conscients du caractère fondamental des motifs qui sont au coeur de ce conflit vieux de 10 ans. Comme principal moyen de résoudre ces contradictions, nous avons proposé qu'une nouvelle constitution d'État soit élaborée et adoptée en commun. Dans le projet actuellement en cours d'élaboration, nous insistons sur l'abandon du statut d'État unitaire, qui ne tient pas compte des spécificités profondes de la région de Transnistrie. Nous asseyons le nouveau projet sur les principes de l'organisation fédérative de notre pays, qui prennent en considération les intérêts à long terme de toutes les régions de Moldova.

En éliminant les effets de l'hystérie nationaliste du début des années 90, qui a divisé la société et le pays, la Moldova a exprimé sa détermination à constituer une société multiethnique harmonieuse, fondée sur les principes du libéralisme et du pluralisme ethniques et linguistiques. Je suis convaincu que c'est précisément cette politique qui correspond aux tendances intégrationnistes qui remplacent dorénavant l'isolationnisme et le sécessionnisme.

L'unité dans la diversité : tel est le principe de notre politique générale aujourd'hui et la devise de la présidence moldave du Conseil de l'Europe. Nous sommes fermement convaincus que seules ces transformations sont de nature à servir de base solide au règlement tant des problèmes intérieurs de l'État moldave que des problèmes concernant la sécurité régionale.

Deuxièmement, la République de Moldova a proclamé stratégie nationale prioritaire de l'État la voie

de l'intégration européenne. Nous sommes bien conscients de la difficulté que représente cette voie et de la responsabilité qu'elle nécessite, tout en déclarant fermement qu'elle représente avant tout une option politique et économique intérieure pour la Moldova. Nous savons que cette option exige une consolidation efficace et globale des institutions d'économie de marché, de nouveaux progrès des réformes démocratiques et le développement de la société civile et du secteur social. Toutefois, quelque difficile que puisse être la tâche qui nous attend, nous espérons qu'à terme, notre décision aboutira à un consensus national.

Le Président assume la présidence.

La paix et la sécurité de notre planète sont peut-être une garantie : celle que tous les États adoptent une position commune reconnaissant les normes sociales, économiques, politiques et juridiques modernes. Il est clair, en effet, qu'il n'y a pas d'autre option. L'humanité est aujourd'hui plus vulnérable qu'elle ne l'a jamais été à toutes sortes de crises et de catastrophes. C'est pourquoi la civilisation aujourd'hui n'a pas, et ne devrait pas avoir, de problèmes locaux; et elle n'a pas ou ne devrait pas avoir de coins d'ombre où, comme dans une serre, le terrorisme, la répression et le dédain affiché de l'opinion de la communauté internationale peuvent fleurir.

C'est au Conseil de sécurité que revient le rôle le plus important dans l'élaboration d'une telle position. Dans ce contexte, j'appuie l'idée de faire du Conseil de sécurité un organe plus représentatif. La République de Moldova est favorable à un élargissement raisonnable du nombre des membres permanents et non-permanents du Conseil de sécurité, ce qui assurerait encore mieux le principe d'une représentation géographique équitable et refléterait les intérêts de tous les groupes régionaux. Bien conscient de la difficulté de parvenir à un consensus sur cette question, je demande à tous les membres de l'ONU de s'efforcer d'adopter une décision définitive en la matière.

La République de Moldova appuie également l'idée de rétablir le rôle de l'Assemblée générale pour qu'elle redevienne l'organe délibérant le plus représentatif et le plus important des Nations Unies. De même, je crois qu'il faut renforcer encore plus la capacité de coordonnateur des fonds et programmes des Nations Unies du Conseil économique et social. Je suis convaincu que l'évolution future des institutions et des structures des Nations Unies sera la meilleure

preuve de la viabilité des principes de l'Organisation, de son prestige croissant et de son rôle de chef de file dans le monde. J'espère que l'ONU saura se placer l'avant-garde de ces courants positifs.

Je suis fermement convaincu que les travaux de la présente session de l'Assemblée générale se dérouleront dans un esprit de coopération sincère et de solidarité afin que les représentants de tous les États puissent réaliser ensemble les objectifs de paix, de stabilité et de prospérité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Moldova de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Vladimir Voronin, Président de la République de Moldova, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Francisco Guillermo Flores Pérez, Président de la République d'El Salvador

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

M. Francisco Guillermo Flores Pérez, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Francisco Guillermo Flores Pérez, Président de la République d'El Salvador, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Flores Pérez (*parle en espagnol*) : Avant d'aborder les questions pressantes dont la communauté internationale est saisie, et de faire connaître notre position sur les questions qui ont été examinées ici, je voudrais d'abord citer l'exemple concret de mon pays.

Le 6 janvier 2003, le peuple et le Gouvernement d'El Salvador ont reçu une communication officielle du Secrétaire général nous informant de la fin de la mission de vérification menée par l'ONU relativement à l'accord de paix qui avait mis fin à 13 années de guerre dans notre pays. Onze années se sont écoulées depuis cet accord de paix historique qui a mis un terme

à un conflit armé qui pendant plus de 10 ans avait ravagé notre pays.

Avant la guerre, nous étions un pays pauvre. Soixante pour cent de nos compatriotes vivaient en deçà du seuil de la pauvreté. Dans notre pays, la nature est dure. Chaque génération de Salvadoriens a dû repartir à zéro, car au cours de notre histoire, il ne s'est jamais passé 25 années sans que survienne une énorme catastrophe naturelle. Nous sommes un pays surpeuplé : plus de 6 millions d'habitants sur 21 000 kilomètres carrés. Ce qui fait de notre pays l'un des pays les plus peuplés du continent américain. Notre pays dépendant totalement de l'agriculture, les fluctuations des cours du café et du sucre déterminaient toutes nos possibilités de développement.

Il y a un peu plus d'une décennie, nous ne pouvions pas honorer nos engagements financiers. Nos dettes excédaient notre capacité de remboursement. Pauvre, petit, surpeuplé et endetté, dépendant de l'agriculture, exposé à une nature impitoyable et pris dans un vaste conflit armé, il y a douze ans à peine, El Salvador semblait n'avoir aucun avenir. La violence et les dures réalités du sous-développement semblaient nous condamner à un cycle vicieux sans espoir.

Nous sommes aujourd'hui un pays différent. Nous envisageons l'avenir avec confiance car nous avons pris conscience de nos capacités. En 12 ans à peine, nous avons réduit la pauvreté de moitié, de 60 % de notre population en 1991 à 33 % aujourd'hui. Plus de 30 % de nos citoyens vivaient dans l'extrême pauvreté. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 15 % à être encore dans cette triste situation. Nos efforts ont des incidences directes sur le niveau de vie de tous nos compatriotes. Il y a 12 ans, 25 % des Salvadoriens ne savaient ni lire, ni écrire. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 13 % dans ce cas. Le taux de mortalité infantile était de 45 pour 1 000 naissances vivantes. Il est aujourd'hui de 25 pour 1 000.

Nous avons accompli tout cela en nous efforçant de répondre aux besoins les plus pressants de nos compatriotes. Ces quatre dernières années, chaque jour, nous avons construit un kilomètre de route pour sortir de l'isolement certains centres de population. Nous avons aussi construit trois écoles par jour pendant la même période afin de pouvoir éduquer nos enfants les plus pauvres. Nous avons également construit chaque jour 106 maisons pour des familles à revenus faibles.

Et tous les cinq jours, nous avons construit un nouveau centre de soins de santé.

Après avoir été complètement dépendants de l'agriculture, nous sommes aujourd'hui au troisième rang – sur 24 – des pays d'Amérique latine, pour ce qui est de l'augmentation des exportations. Au cours de la décennie difficile des années 90, nous avons réussi à avoir une croissance bien supérieure à celle de l'ensemble de notre région. Et nous sommes aujourd'hui le deuxième pays d'Amérique latine en termes de croissance économique.

En dépit du fardeau considérable qu'a représenté la reconstruction du pays après les séismes de 2001, nous avons réduit année après année notre déficit budgétaire, qui sera inférieur à 1 % en 2004. Cela nous a permis de juguler l'inflation : elle est tombée d'un taux de 30 % à un taux de 2 % cette année. Nous pourrions ainsi éviter une détérioration des revenus des ménages. Nous avons aujourd'hui un risque zéro de dévaluation et, après avoir eu des taux d'intérêt de 30 %, nous avons les taux bancaires les plus bas de notre région, à savoir 6,8 %. Les taux de change depuis 11 ans sont restés les mêmes, ce qui nous permet de nous hisser au même rang en terme d'investissement que le Chili et le Mexique en Amérique latine.

Les conditions de vie des Salvadoriens ont considérablement changé. Le taux de chômage est tombé de 13 % à 6,8 %. Alors que nous ne disposions que de 250 000 lignes de téléphone en 1992, nous en avons aujourd'hui 1,6 million. Il est moins cher d'appeler le Siège de l'ONU du Salvador que vice versa. En près d'une décennie, le nombre de véhicules a quadruplé. Nous avons réussi à accroître de 50 % l'approvisionnement en eau potable et en électricité en milieu rural. Nous avons instauré la paix. Nous avons consacré notre énergie au développement économique et nos ressources aux plus démunis d'entre nous.

Je me suis permis de m'étendre sur l'évolution de mon pays au cours de ces dernières années parce qu'il me semble qu'en El Salvador, nous avons découvert un moyen efficace non seulement de régler les conflits violents mais aussi de lutter contre la pauvreté. Ces méthodes, qui sont celles que recherche la communauté internationale pour faire face aux complexités de notre monde, reposent sur les principes universellement reconnus. Par conséquent, comprendre le cas d'El Salvador signifie comprendre de nouvelles possibilités

pour d'autres nations ainsi que des solutions à d'autres problèmes.

Les deux défis les plus importants pour une nation, c'est apprendre à vivre et comprendre la raison pour laquelle nous sommes en vie. Le premier est une affaire purement pratique : il suffit de connaître la mécanique du monde moderne, son fonctionnement et les possibilités dont dispose un pays pauvre, dans un monde en évolution rapide. Le second est totalement abstrait, mais il est tout aussi important car ce n'est que lorsque l'on comprend bien la signification de nos vies partagées que nous pouvons leur donner un véritable sens. Ainsi, nous pourrions canaliser les énergies d'une collectivité en vue d'atteindre un objectif national.

Le fait que nous autres Salvadoriens ayons dû puiser dans les traditions qui nous ont conféré une identité dans le passé pour découvrir notre attachement à l'avenir est un paradoxe riche en signification. Quand nous nous sommes trouvés dans une impasse à la fin de la guerre, nous avons dû repenser notre destin. En dépit de nos souffrances, nous disposions de toutes les ressources requises pour aller de l'avant : talent, énergie, expérience, foi et volonté. Nous avons fait montre de prudence pour éviter les dangers futurs ainsi que de courage pour faire face aux défis présents.

Le principe fondamental sur lequel repose la construction de notre pays, c'est que chaque Salvadorien a accès à la vérité. Quel que soit le lieu où il se trouve sur notre territoire, il peut se faire entendre et s'exprimer sans limite aucune, quelle que soit sa condition. C'est sur la base des opinions de nos compatriotes que nous avons édifié le nouveau El Salvador. Nous avons décidé que pour que cela devienne une réalité, il fallait tenir compte de trois principes : liberté, justice et droit inaliénable à la vie. Les manifestations concrètes de ces valeurs sont la démocratie, la liberté économique et l'état de droit. Cela s'applique non seulement à El Salvador et aux Salvadoriens mais également à tous les habitants de la planète. Tout être humain a accès à la vérité. C'est en sa capacité de raisonner que réside son pouvoir moral. C'est la raison pour laquelle nous devons être libre.

En une période où nous nous interrogeons sur le rôle de l'ONU, il convient de rappeler que l'Organisation est née pour garantir ces droits fondamentaux. Il ne faut pas que cette institution s'enlise dans des débats alors qu'il s'agit de libérer une nation de la tyrannie. Nous devons tous agir face à

l'oppression. Le terrorisme est une négation de toutes les valeurs que nous partageons. Il nous faut un consensus à propos des valeurs qui nous unissent et faire preuve d'une nouvelle volonté d'action.

Nous pouvons discuter interminablement de la question de l'Iraq et des conditions de vie actuelles du peuple iraquien, mais ce qui ne mérite absolument aucun débat, c'est le fait que l'Organisation n'a pas été à la hauteur des exigences d'un monde de plus en plus complexe. L'ONU doit être reformulée et restructurée pour pouvoir atteindre les objectifs pour lesquels elle a été créée.

Nous autres Salvadoriens parlons fort de la conviction que nous confère le fait d'avoir pleinement assumé nos responsabilités à l'égard de la communauté internationale : nous participons à la reconstruction de l'Iraq. Nous nous exprimons en toute légitimité, car nous avons nous-même été le théâtre du dernier conflit de la guerre froide et nous comprenons comment la médiation de la communauté internationale peut aider à trouver une solution à un conflit et donner espoir à une nation désespérée.

Pour terminer, je souhaite exprimer toute notre tristesse à l'égard du décès des membres du personnel de l'ONU à Bagdad. Nous réaffirmons le droit de toutes les nations à avoir ici voix au chapitre. L'absence de la République de Chine dans nos délibérations est un rejet des aspirations légitimes d'une nation qui devrait s'exprimer par elle-même, comme nous le faisons nous-mêmes ici et au sein de la communauté des nations.

Le libérateur des Amériques a résumé, de façon plus éloquente que moi, les valeurs qui doivent inspirer ce forum et nos discussions. Il a déclaré :

« Peuples du monde, on ne peut prendre possession de votre souveraineté que par la violence et l'illégitimité. Fuyez ce pays où une seule personne cherche à exercer tous les pouvoirs, car ce pays sera un pays d'esclaves. »

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République d'El Salvador de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Francisco Guillermo Flores Pérez, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alfonso Portillo Cabrera, Président de la République du Guatemala

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guatemala.

M. Alfonso Portillo Cabrera, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alfonso Portillo Cabrera, Président de la République du Guatemala et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Portillo Cabrera (*parle en espagnol*) : Je viens présenter mon dernier rapport devant ce parlement de l'humanité en tant que chef d'État qui a foi en l'interdépendance et qui ne considère pas la souveraineté comme une porte qui se ferme pour séparer les nations. Bien au contraire, il s'agit d'une fenêtre ouverte pour montrer l'identité de tout un chacun, encourager l'échange respectueux de l'expériences ainsi que la recherche de la compréhension et la solidarité entre les peuples.

Ma présence ici reflète l'attachement du Guatemala à l'Organisation des Nations Unies, dont la présence dans mon pays a été déterminante pour l'application des Accords de paix souscrits en 1996. Ceci me donne également la possibilité de participer au débat sur les principaux points inscrits à l'ordre du jour international tout en exprimant dans le même temps notre solidarité avec les habitants de cette grande ville de New York suite aux événements tragiques d'il y a deux ans.

Je tiens à réitérer notre condamnation énergique de l'attaque perfide perpétrée contre le quartier général des Nations Unies à Bagdad il y a à peine deux semaines. Nous regrettons tout particulièrement la perte des précieux fonctionnaires de l'Organisation, y compris M. Sergio Vieira de Mello, pour qui nous avions la plus haute estime.

Je tiens aussi à exprimer notre reconnaissance à M. Jan Kavan de la République tchèque pour la direction éclairée qu'il a imprimée à la session précédente. Dans le même temps, je voudrais féliciter vivement M. Julian Hunte pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale pendant la

présente session. Nous sommes particulièrement flattés qu'un représentant distingué de notre région exerce d'aussi hautes fonctions. Nous ne doutons pas que ses compétences éprouvées et son expérience bien connue lui permettront de mener à bien nos délibérations.

À l'instar d'autres peuples frères de l'Amérique latine, le Guatemala a connu une fin du XXe siècle difficile marquée par des questions complexes où s'entremêlent divers défis, tels que la participation au processus de mondialisation, le recours à la justice pour instaurer la paix et la consolidation de la démocratie par la bonne gouvernance.

À cet égard, nous avons tenté, ces quatre dernières années, d'élargir l'ouverture du Guatemala sur le monde et de promouvoir son insertion dans les courants financiers, culturels et technologiques nés de la mondialisation. Nous avons encouragé la démocratisation des institutions, des mécanismes, des pratiques et des valeurs propres à conjuguer liberté et autorité, et efficacité et égalité. Nous avons également promu une paix fondée sur la justice et le respect des droits de l'homme.

Le Guatemala est un pays où diverses tâches historiques restent à achever où ont toujours été renvoyées aux calendes grecques. Lorsque j'ai assumé la présidence en janvier 2000, je me suis proposé de reprendre l'examen approfondi de certaines de ces questions en souffrance. L'État était l'otage de puissants intérêts économiques. Nous l'avons libéré. Il n'existe plus d'exemptions fiscales qui favorisent certains citoyens. On ne manipule plus la politique commerciale au détriment de la production des petits cultivateurs. La politique économique est maintenant considérée comme un instrument de développement social. Après un siècle marqué par la captivité des marchés, les monopoles locaux ont fait place à la concurrence.

Les Accords de paix ont donné au Guatemala un programme de démocratisation. Tournés vers le XXIe siècle, ces Accords proposent d'insuffler une vigueur nouvelle à la coexistence entre les Guatémaltèques. Mais ces Accords nous ont également posé le défi de réaliser simultanément diverses tâches relevant de plusieurs processus historiques que d'autres sociétés ont accompli par étapes.

Je suis heureux de dire que nous avons progressé dans différents domaines significatifs. Je dois avouer toutefois que les progrès ont été insuffisants pour

d'autres problèmes, ou nous ne les avons pas abordés avec une énergie suffisante.

Contre la volonté de puissants intérêts, nous avons entrepris un effort déterminé pour augmenter la charge fiscale. Nous avons atteint un niveau historique dans la collecte d'impôts mais l'objectif visé n'est pas encore atteint.

Nous avons engagé la plus vaste réforme financière, depuis 1945, pour moderniser le système bancaire, diminuer les risques spéculatifs et redonner au système sa véritable fonction d'intermédiaire.

Nous avons mis à jour le code du travail qui avait été amputé à plusieurs reprises depuis 1944. Nous avons régulièrement relevé le salaire minimum en termes réels à un rythme sans précédent. Les travailleurs agricoles gagnent aujourd'hui deux fois plus en moyenne qu'il y a quatre ans.

Par le passé, notre niveau d'analphabétisation était une honte. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté des plans qui nous ont permis de réduire pratiquement de moitié le nombre d'analphabètes. On s'est particulièrement occupé des petites filles. Grâce à des bourses et à des programmes de repas scolaires, nous avons libéré des dizaines de garçons et de filles du travail d'enfants. Nous avons réformé les programmes d'enseignement dans l'esprit des Accords de paix. Nous avons considérablement augmenté les inscriptions scolaires.

En matière de soins de santé primaire, nous nous sommes attaqués à des vulnérabilités structurelles dans les domaines cruciaux de la mortalité maternelle et infantile et de la nutrition.

Il reste toutefois encore beaucoup à faire. Le contexte économique nous est actuellement défavorable. Les moteurs traditionnels de la croissance et de l'emploi ont perdu leurs forces et la transformation nécessaire de la production évolue très lentement. C'est la raison pour laquelle nous avons fait un effort énorme de stabilisation économique et nous avons des mesures d'urgence telles que la fourniture de produits agricoles aux paysans afin de maintenir leur capacité de production.

La question de transformation de la production est tellement sensible qu'au cours du siècle dernier elle a contribué à une guerre civile qui a duré pratiquement 40 ans. C'est la raison pour laquelle j'ai reconnu le caractère d'urgence de la question et introduit des

mécanismes de réconciliation auxquels participent tous les secteurs afin de définir les politiques stratégiques nationales, notamment le développement économique et rural.

Notre peuple a accompli des avancées importantes en matière de participation ces trois dernières années. Nous avons engagé la réforme la plus importante du pays grâce à la décentralisation de nos institutions et au renforcement des conseils locaux. Nous avons également conféré des pouvoirs accrus aux autorités municipales. Les peuples autochtones sont désormais reconnus en tant que tels et sont habilités à participer à la définition de la nouvelle géographie institutionnelle qui est la base de la culture. Les femmes ont aujourd'hui un rôle accru dans la vie publique et tentent de définir de nouvelles méthodes d'organisation.

Tous ces efforts ont été consentis pour renouveler le tissu social déchiré par la guerre. La réconciliation est une tâche fondamentale et, pour ce faire, il incombe à l'État de favoriser un climat favorable. C'est la raison pour laquelle j'ai assumé des responsabilités internationales pour freiner les violations des droits de l'homme. C'est aussi pourquoi nous avons mis en place un programme national d'indemnisation qui comprend des indemnités pour les familles de plus de 200 000 victimes de la guerre, en grande majorité autochtones. Nous espérons également que le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme créera un bureau au Guatemala.

L'impunité constitue toutefois un noyau dur difficile à surmonter. Les organes judiciaires manquent toujours de vigueur. C'est pourquoi j'ai mis en place un instrument extraordinaire et provisoire qui vise à renforcer les capacités institutionnelles locales. J'ai demandé le soutien de l'ONU pour mettre immédiatement en place une commission chargée d'enquêter sur les groupes illégaux et les appareils de sécurité clandestins. En effet, plusieurs groupes qui étaient autrefois chargés de mener des activités de répression et sont actuellement associés à la criminalité organisée menacent et intimident les militants des droits de l'homme, les juges et les journalistes.

Il faut renforcer le pouvoir civil si l'on veut rétablir la démocratie dans toutes ses dimensions. Nos efforts ont été on ne peut plus clairs à cet égard. Nous avons mis en place une agence de renseignements civile nationale ainsi qu'un organisme civil

responsable de la sécurité présidentielle. Nous avons aujourd'hui une politique de défense adaptée aux principes de la sécurité démocratique, produit d'un débat ouvert au sein de la société. Nous avons élaboré des lois permettant le libre accès à l'information, la déclassification des archives de l'État ainsi que la création de contrôles par les citoyens des fonctions de sécurité, notamment un conseil consultatif sur la sécurité. Ces efforts sont bien avancés et devraient être pleinement mis en oeuvre durant ces prochaines années.

La promotion d'une culture de la paix n'a pas été facile. Les traumatismes de la guerre continuent de saper la confiance dans notre société. La défense de privilèges par des groupes militaires et économiques puissants a engendré une polarisation politique. Cependant, les vies humaines sont moins menacées et le processus de démocratisation continue d'avancer.

Pendant les 114 jours qui me restent en ma qualité de président, je vais respecter deux autres engagements fondamentaux. Le premier consiste à permettre aux Guatémaltèques de participer à un processus électoral libre et transparent observé de près par la communauté internationale et permettant à toutes les forces politiques de se présenter sans exception. Un tel processus se produira pour la deuxième fois seulement dans notre histoire au cours du siècle passé.

Le deuxième engagement est de promouvoir une transition harmonieuse qui consolide les réformes entreprises dans le cadre des accords de paix. Pour ce faire, j'ai élaboré avec mon équipe un programme de transition minimum qui permet de poursuivre les programmes, les politiques et le renforcement des institutions impliquées dans le processus de paix.

Je voudrais maintenant dire quelques mots à propos des questions dont nous allons être saisies à la présente session. Je tiens à répondre notamment au défi lancé par le Secrétaire général ce matin, à savoir, comment repenser l'Organisation des Nations Unies en ces périodes de changements fondamentaux.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous appuyons pleinement l'Organisation des Nations Unies comme principal défenseur du multilatéralisme. Nous soutenons fermement l'administration avisée du Secrétaire général Kofi Annan. Nous pensons comme lui qu'il est indispensable que l'Organisation s'adapte aux exigences de la mondialisation. Nous appuyerons également tous les efforts visant à améliorer les

capacités du Secrétariat en matière de gestion et de promotion de la réforme des instances intergouvernementales.

En conséquence, nous estimons qu'il ne faut pas freiner nos efforts visant à rendre le Conseil de sécurité plus représentatif et ses procédures plus transparentes. En outre, nous pensons qu'il est indispensable de renforcer l'Assemblée générale et le Conseil économique et social pour que les trois organes principaux de notre Organisation puissent s'appuyer mutuellement.

Nous réitérons notre rejet de toutes les formes de terrorisme et appuyons l'action collective de la communauté internationale pour lutter contre ce fléau.

Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies doit continuer d'accorder la priorité à l'impératif du développement. De concert avec les organismes financiers multilatéraux, notre Organisation doit s'employer à faire que les fruits de la mondialisation soient largement partagés par tous les habitants de la planète. Nous soulignons l'importance particulière du Consensus de Monterrey et du Plan d'action de Johannesburg.

Nous manifestons notre découragement devant l'absence de progrès à la récente réunion des Ministres du commerce à Cancún. En tant que membre du Groupe des 21, nous sommes déterminés à travailler de façon constructive pour rapprocher les positions de toutes les parties, de manière à disposer d'un régime de commerce international plus ouvert et plus transparent qui offre des possibilités plus nombreuses aux pays en développement.

Nous soulignons également qu'il est indispensable d'accorder une importance accrue à la situation des migrants, des travailleurs migrants, en particulier les migrants sans papier, qui constituent un groupe vulnérable, s'agissant de ses besoins en matière de protection des droits de l'homme.

Je voudrais également évoquer en particulier la question des enfants et l'obligation pour les États d'assurer leur protection et de garantir la défense de leurs droits. Plus concrètement, dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant, nous cherchons à rétablir les liens entre trois enfants guatémaltèques et leur mère Gabriela Arias.

Nous appuyons tous les efforts visant à mettre fin à la spirale de violence particulièrement alarmante que

connaît le Moyen-Orient et à parvenir à une paix juste et durable dans cette région affligée.

Nous nous associons aux efforts tendant à restaurer la paix et la sécurité pour rétablir l'état de droit en Iraq et la souveraineté de ce pays. Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle important en la matière.

Nous plaidons pour l'aspiration sincère à une représentation au sein des organismes internationaux, notamment à l'Organisation des Nations Unies, des 23 millions de citoyens de la République de Chine à Taiwan. Le Guatemala, tout comme l'ensemble de l'Amérique centrale, considère que ces aspirations sont utiles pour la paix et la démocratie mondiales.

Nous mettons tout en oeuvre pour renforcer les liens d'amitié et de bon voisinage avec le Belize, sans porter préjudice à la recherche active du règlement pacifique, honorable, équitable et permanent de notre différend territorial. Nous sommes pleinement disposés à poursuivre la recherche d'une solution négociée dans le cadre de l'Organisation des États américains.

Nous réaffirmons notre profond attachement et notre appui à l'intégration centraméricaine, et notre attachement solidaire à l'ensemble de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous vivons une époque exceptionnelle qui touche tous les pays ainsi que l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble. De telles circonstances graves offrent l'occasion de procéder à un examen et d'opérer des changements. Je formule des vœux pour que Dieu nous donne la sagesse nécessaire pour saisir l'occasion de surmonter les obstacles qui ont détourné l'humanité des perspectives de solidarité et de bien-être partagé.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Guatemala de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Alfonso Portillo Cabrera, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de Mme Megawati Soekarnoputri, Présidente de la République d'Indonésie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de la Présidente de la République d'Indonésie.

Mme Megawati Soekarnoputri, Présidente de la République d'Indonésie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. Mme Megawati Soekarnoputri, Présidente de la République d'Indonésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Soekarnoputri (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer attirer l'attention de l'Assemblée générale sur le fait que, malgré toutes ses lacunes et faiblesses, il faut admettre que l'Organisation des Nations Unies a démontré ses mérites et ses contributions à l'humanité en général et à ses États Membres en particulier. Cette organisation mondiale a établi les critères minimaux que chaque État doit respecter en matière de protection et de promotion des droits de l'homme de tous ses citoyens. L'ONU a élaboré et s'est efforcée de mettre en oeuvre des lois internationales contraignantes pour chacun de ses États Membres. Elle a aussi institué et mis en vigueur une série d'instruments juridiques fort utiles pour prévenir et régler les conflits entre les États, ainsi que pour promouvoir un cadre de coopération entre les nations.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour exprimer la gratitude et la reconnaissance de mon pays à l'ONU pour le travail précieux qu'il a accompli en notre faveur. Les contributions de l'Organisation à notre essor politique et économique sont attestées par notre histoire. Ces contributions vont de son rôle de médiateur durant notre lutte pour défendre notre indépendance nationale, de 1945 à 1949, à sa participation active à nos efforts pour tirer sagement parti de notre indépendance dans notre quête du développement national.

Notre État national – qui n'est peut-être pas seulement le plus hétérogène mais aussi l'État archipel le plus vaste du monde – repose sur la pluralité raciale, ethnique, religieuse et culturelle. Notre peuple vit encore majoritairement de façon traditionnelle, éparpillé le long de l'équateur sur 17 000 îles. La crise financière la plus dévastatrice de l'histoire de l'Indonésie a non seulement déclenché de nombreux

conflits entre groupes ethniques, mais elle a également ravivé les mouvements séparatistes dans plusieurs régions. Nous faisons tout notre possible pour contenir et endiguer ces mouvements séparatistes. Au cours de ce processus, nous avons affaibli notre capacité de renforcer notre redressement économique.

Depuis 2002, alors que nous étions aux prises avec ces difficultés, le terrorisme a commencé à imposer sa brutalité sur notre patrie. Nous avons toujours pensé que le terrorisme international épargnerait l'Indonésie, étant donné sa tradition de tolérance envers la diversité humaine. Toutefois, nous devons faire face à la réalité, à savoir que l'Indonésie est devenue une cible du terrorisme et a, de ce fait, essuyé des pertes considérables en vies humaines. Nous nous sommes demandés pourquoi ces actes horribles étaient perpétrés. Quelles étaient les causes, les motivations et la logique sous-jacentes? Quels étaient leurs liens avec les réseaux terroristes internationaux? Quelle ligne de conduite devrait être adoptée pour les prévenir, les déjouer et les contrecarrer avec efficacité?

Nous avons adopté une série de lois très strictes qui visent à prévenir et éradiquer la menace que représente le terrorisme. Nous sommes parvenus à démanteler de nombreuses cellules terroristes, grâce à ces instruments juridiques plus puissants, puis à traduire leurs membres devant la justice. Plusieurs d'entre eux ont déjà été condamnés, et des sentences à la mesure de leurs crimes ont été prononcées.

Le peuple indonésien, qui est dans sa grande majorité de confession islamique, est en faveur de la politique nationale. D'importantes organisations islamiques très actives, telles que Muhammadiyah et Nahdlatul Ulama, ainsi que le Conseil des Oulemas indonésiens, et des figures islamiques éminentes, sont unanimes à condamner ces attentats. Il faut rappeler que ces terroristes, peu nombreux mais fanatiques, prétendent souvent combattre au nom de l'islam. Ils ne peuvent constituer qu'une minorité car l'islam, qui enseigne les concepts d'égalité, de justice et de communauté humaine, ne peut en aucun cas approuver le massacre d'innocents sans discrimination. Comme dans d'autres pays musulmans, les adhérents du principal courant de l'islam en Indonésie pratiquent la modération et s'opposent vigoureusement à la violence. Même si ces organisations ne constituent qu'une infime portion de la communauté musulmane indonésienne, les auteurs de ces actes terroristes

représentent une branche du terrorisme international. Les motifs et les arguments qu'ils avancent, pour se justifier de leurs actes, semblent être le résultat de l'attitude injuste manifestée par les grandes puissances à l'égard des pays dont la population professe la foi islamique, et plus particulièrement dans le cas du conflit au Moyen-Orient.

Nous devons rester prudents et garder la tête froide face à un problème de telle envergure. Il est difficile de nier l'impression que la politique menée pour résoudre le conflit au Moyen-Orient est non seulement injuste mais aussi partielle. Le problème du Moyen-Orient n'est visiblement pas un conflit entre religions ni entre fidèles de religions, bien que certaines divergences religieuses fassent peut-être partie du problème.

Nous sommes tout à fait conscients de l'arrière-plan de la situation. Quel que soit le raisonnement adopté par chacun d'entre nous, nous devons reconnaître que l'absence d'une attitude fondée sur la justice, exacerbée par le sentiment d'être laissé de côté, sans oublier le manque de moyens officiels d'exprimer ses aspirations, a favorisé un climat de violence grandissant. Selon nous, ce sont là les racines d'un problème qui a tendance à grandir et s'étendre. Entre autres choses, ce problème a engendré des actes terroristes tragiques et dévastateurs.

À cette éminente tribune, j'aimerais lancer un appel aux dirigeants du monde pour qu'ils ouvrent leurs coeurs quand ils traitent de cette question, qui est cruciale pour la paix mondiale, le bien-être de l'humanité et le destin de la race humaine. Je pense qu'il nous sera possible de remplir cette noble tâche si nous sommes prêts à examiner le problème de coeur et l'esprit ouverts. Peut-être ne pouvons-nous pas être les plus justes, mais nous devons avoir un esprit et une attitude qui soient l'un et l'autre justes.

Il est tout à fait décourageant de constater combien nous avons été lents à comprendre les causes fondamentales du problème. La guerre au Moyen-Orient, qui a pris place il y a quelques mois, n'est qu'un reflet de la situation. Cette guerre a créé bien davantage de problèmes qu'elle n'était censée en résoudre. Je suis convaincu que l'on pourra tirer de nombreuses leçons de la guerre en Iraq.

Si nous voulons prévenir, détourner ou éradiquer le problème du terrorisme international, je souhaiterais proposer que les pays dont les ressortissants ont été la

principale cible des groupes terroristes révisent leur politique de lutte contre le terrorisme, notamment pour ce qui concerne le conflit arabo-israélien. Ces pays devraient adopter une politique qui garantisse que toutes les parties impliquées soient traitées de manière juste et égale. En effet, beaucoup d'éminents musulmans en Indonésie considèrent qu'une fois que les grandes puissances agiront avec plus d'impartialité au Moyen Orient, la plupart des causes fondamentales du terrorisme perpétré au nom de l'islam – ce qui ne l'excuse en aucune circonstance – disparaîtront. En ma qualité de chef d'État du plus grand pays musulman, j'invite tous les dirigeants mondiaux à accorder une attention particulière à cette question.

Prévenons les causes fondamentales du terrorisme d'étendre et d'enclencher l'émergence d'autres aspirations peu satisfaisantes, y compris dans les domaines sociaux et économiques. L'échec à parvenir au consensus lors de la dernière réunion de l'Organisation mondiale du commerce, et la progression toujours lente – pour ne pas dire le blocage complet – dans la mise en oeuvre de divers agendas mondiaux dans les domaines social et économique, ne pourront que compliquer et multiplier les problèmes mondiaux existants.

Nous souhaitons tous faire de ce monde, un lieu plus pacifique, plus stable, plus prospère, plus juste et plus humain. Ces nobles objectifs n'ont-ils pas été explicitement stipulés dans la Charte des Nations Unies à la création de l'Organisation, en juin 1945? Nous sommes tous conscients des changements très rapides que le monde a connus. La technologie a transformé le monde et en a fait un espace ouvert et pratiquement sans frontières. La vie humaine et le système de valeurs qui lui est inhérent se sont développés très rapidement, et de nouveaux régimes et instruments, qu'ils soient institutionnels ou de procédure, appellent une adaptation et une amélioration. Il y a 43 ans, en 1960, notre premier Président, M. Sukarno, s'est exprimé très clairement en la matière. Dans son allocution, intitulée « Construire un monde nouveau », qu'il prononça devant cette Assemblée, il insistait sur la nécessité de réformer l'ordre international ainsi que les relations entre les nations du monde. Nous reconnaissons tous la vérité de son appel. Nous avons en effet besoin d'une réforme fondamentale. Si à cette fin, nous devons améliorer la façon dont notre Organisation fonctionne pour qu'elle puisse contribuer de façon encore plus constructive à l'avènement d'un

monde encore plus pacifique, plus stable, plus juste, plus prospère et plus humain, alors nous devons avoir le courage de réviser, de revitaliser et de renforcer ses institutions et ses méthodes de travail.

Nous devons renforcer la coopération internationale, ainsi que notre engagement au niveau régional. En Asie du Sud-Est, il va nous falloir continuer de renforcer le rôle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Le mois prochain, au sommet de l'ANASE, que l'Indonésie accueillera à Bali, nous nous attendons à prendre des mesures concrètes qui nous permettront de mettre sur pied une communauté de la sécurité pour l'ANASE, une communauté qui appuiera et complétera les efforts que nous déployons déjà pour devenir une communauté économique de l'ANASE. Je suis convaincu qu'une ANASE stable, pacifique et prospère pourra contribuer de façon significative à la réalisation des objectifs des Nations Unies.

Ce ne sont pas des tâches faciles. Cependant, construire une région et un monde encore plus démocratiques est une tâche qui mérite que nous y consacrons toute notre patience et un dur travail, puisqu'il s'agit ici de notre responsabilité première. Je sais, par l'expérience de mon pays qui s'efforce toujours de devenir un pays plus démocratique, combien ce genre de mission peut être difficile. C'est pourquoi nous savons fort bien que la construction d'un monde démocratique est encore plus difficile. Pourtant, je ne peux ici manquer de réaffirmer que mon pays reste déterminé à honorer les obligations internationales qui sont les nôtres, et que nous continuerons de travailler aux côtés des autres Membres de l'ONU à construire le nouveau monde auquel nous aspirons.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la Présidente de la République d'Indonésie de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

Mme Megawati Soekarnoputri, Présidente de la République d'Indonésie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale du Nigéria

M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obasanjo (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple nigériens, je souhaiterais vous féliciter de votre élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Je vous assure de la coopération et du soutien de ma délégation pour assurer à cette session une conclusion heureuse. Permettez-moi aussi de saluer l'excellent travail effectué par votre prédécesseur, M. Jan Kavan. Je souhaite aussi féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour ses efforts inlassables, sa clairvoyance et ses qualités de dirigeant ainsi que pour son allocution stimulante ce matin devant l'Assemblée générale.

Ces derniers mois, nombreux sont ceux qui tant au sein qu'en dehors des gouvernements ont mis en doute l'utilité, l'intérêt et l'efficacité des Nations Unies, seul outil multilatéral universel à notre disposition. Encore plus tragiquement, des forces sinistres ont pris pour cible les Nations Unies et son dévoué personnel, comme l'a démontré l'attaque absurde dirigée contre le bâtiment des Nations Unies à Bagdad. Mon gouvernement se joint de nouveau à la communauté internationale pour condamner cet acte cruel, qui a fauché les vies de tant de fonctionnaires remplis de talent et dévoués. Nous partageons le chagrin du Secrétaire général et de son équipe et présentons nos sincères condoléances aux familles endeuillées. À cet égard, je tiens à réaffirmer l'attachement absolu et le soutien de mon pays à notre organisation.

Mon gouvernement est gravement préoccupé par la persistance de conflits dans de nombreuses régions du monde et particulièrement dans notre sous-région de l'Afrique occidentale. Le conflit au Libéria a encore une fois mis à l'épreuve la volonté de la communauté internationale de réagir activement aux conflits et aux

catastrophes humanitaires qu'ils laissent dans leur sillage. La décision de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de déployer des troupes au Libéria devant l'évidente hésitation de la communauté internationale et en dépit de la charge que cela fait peser sur nos ressources était un indice de notre détermination à montrer que nous ne resterons pas à nous tordre les mains quand des événements aussi catastrophiques se produisent dans notre région. Nous sommes fort soulagés que notre déploiement anticipé de troupes et l'initiative visant à écarter de la scène l'ancien Président libérien aient eu un effet immédiat aussi apaisant et nous espérons qu'il sera renforcé par le déploiement de la force de maintien de la paix des Nations Unies.

Je tiens donc à assurer l'Assemblée générale que le Nigéria est sensible à la décision prise par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1509 (2003), du 19 septembre 2003, d'autoriser une mission de maintien de la paix multisectorielle au Libéria chargée de poursuivre les réalisations dues à l'initiative de la CEDEAO. Je tiens à souligner le fait que si les organisations régionales doivent jouer le premier rôle que les Nations Unies exigent d'eux de manière croissante, la communauté internationale ne sera pas en mesure d'échapper à sa propre responsabilité de faire beaucoup plus pour renforcer les capacités requises de telles organisations.

Je voudrais aborder un autre sujet qui est étroitement lié aux conflits en Afrique. La prolifération des armes légères a été reconnue comme un des principaux facteurs qui avivent les conflits. Une stratégie efficace pour faire face à cette prolifération implique que l'on contrôle le commerce illicite de cette catégorie d'armes au départ des pays où elles sont fabriquées, ainsi que leur transfert à des intermédiaires et des marchands d'armes. Par conséquent, nous appelons à ce que les négociations se concluent rapidement par un instrument international juridiquement contraignant pour contrôler l'offre à n'importe qui d'armes de petit calibre et d'armes légères, en particulier à des acteurs non gouvernementaux. La CEDEAO a déjà mis en place et renouvelé un moratoire sur l'importation des armes légères. Pour que ce moratoire soit aussi efficace que possible nous appelons à une coopération efficace de la part de tous les pays producteurs.

En avril 2003, le peuple nigérien a réaffirmé son soutien à un bon système de gouvernement et à la

démocratie en tenant des élections qui se sont déroulées avec succès. À la suite des élections de 1999, qui marquèrent le passage d'un gouvernement militaire à un gouvernement civil, les élections du mois d'avril dernier furent à la fois notre première transition d'un gouvernement civil à un autre et le renforcement de notre processus démocratique. Je considère ma réélection à un deuxième – et, selon notre Constitution, dernier mandat – non seulement comme un vote de confiance mais aussi comme un grand défi qui m'est lancé de remettre à nos citoyens les dividendes de la démocratie. Pour relever ce défi, mon gouvernement a mis en place un programme de réformes économiques, intitulé Stratégie nationale de développement économique. Le programme, qui place le peuple au premier rang, a pour but d'établir de solides fondations pour une transformation socioéconomique durable et l'éradication de la pauvreté. De par sa conception, il donnera plus de force à la gouvernance, améliorera la transparence, intensifiera la lutte contre la corruption et développera les infrastructures, en particulier dans les domaines de l'électricité, de l'eau et des routes. Il donne également la plus haute priorité à la sécurité alimentaire, au développement agricole et à la promotion des petites et moyennes entreprises.

Je crois que l'ambitieuse réforme économique constituera une contribution nationale importante aux objectifs du Millénaire pour le développement et à ceux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. À cet égard, le nouveau programme de réforme de mon gouvernement est un appel retentissant à la mobilisation nationale et à la réorientation. Il envisage cependant une coopération active avec nos partenaires multilatéraux et bilatéraux. Nous ne sommes que trop conscients du fait que le développement de notre secteur agricole, dont la majorité de notre population tire encore sa subsistance, n'aura aucune chance de succès tant que les pays développés continueront à octroyer des subventions massives à leurs agriculteurs. Mon gouvernement souhaite par conséquent user de cette tribune pour lancer un nouvel appel en faveur de la réforme du système des subventions à la production agricole, qui étrangle l'agriculture dans les pays en voie de développement.

Dans ce contexte, il est regrettable que les propositions raisonnables émises par le groupe des pays en voie de développement lors de la récente Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale

du Commerce aient été rejetées par les partenaires de négociation, ce qui a conduit à l'échec de la Conférence. Le moyen le plus efficace pour fournir des ressources supplémentaires aux pays en développement serait en effet de créer les conditions d'une liberté des échanges sans distorsions. Les faibles niveaux de l'aide officielle au développement, ainsi que la récente chute brutale des flux d'investissement étranger direct, rendent cette réforme particulièrement urgente.

Une autre question que nous espérons voir la communauté internationale aborder avec détermination est celle de la dette extérieure, qui reste un obstacle majeur au développement de mon pays comme de nombreux autres États africains. Il est clair que les différentes initiatives de la communauté internationale en matière d'allègement et de gestion de la dette ne sont pas même parvenues à aborder le problème, sans parler de le résoudre.

Tout en appréciant les efforts déployés par la communauté internationale dans le cadre de l'initiative sur les pays pauvres très endettés, force est de constater que ces efforts n'ont pas fourni de réponses adéquates ou de solutions à leurs problèmes. Ceci est encore plus vrai en ce qui concerne les pays à revenu intermédiaire lourdement endettés, tels que le Nigéria, pour lesquels il n'existe aucun mécanisme d'allègement de la dette, alors que des mécanismes comparables ont déjà été mis en place avec succès, par exemple pour les pays d'Europe centrale et orientale.

Le Nigéria estime donc que des mesures plus audacieuses doivent être prises pour résoudre le problème du poids de la dette, qui pour un grand nombre de pays est devenu écrasant et constitue une entrave au développement. Nous ne disposons malheureusement, je le crains, d'aucun mécanisme efficace pour affronter ce problème. Ni les institutions de Bretton Woods ni les Clubs de Paris et de Londres ne peuvent à eux seuls fournir des solutions d'allègement durables. Je suis convaincu que l'importance de cette question pour la paix et le développement d'une large part de la communauté internationale justifie pleinement la création d'un mécanisme au sein de l'ONU pour aborder le problème dans toute son ampleur, sur la base du principe de la responsabilité conjointe des débiteurs et des créanciers.

Nous nous félicitons des négociations en cours sur la mise en place d'un instrument juridiquement contraignant pour le rapatriement des fonds acquis

illégalement et transférés à l'étranger. Nous appelons de nos vœux la conclusion rapide de la Convention relative à cette question. Nous espérons que cette Convention permettra de libérer des ressources pour le développement et illustrera concrètement la détermination de la communauté internationale d'éradiquer la corruption à grande échelle, qui est la source de ces fonds illicites. À cet égard, je dois dire que mon pays a rencontré une coopération assez tiède de la part de la majorité des pays que nos enquêtes ont identifiés comme ayant reçu nos fonds pillés. Nos interlocuteurs, parmi les grandes nations bancaires, doivent reconnaître qu'il est contradictoire de condamner la corruption d'une part, mais de nous empêcher, de l'autre, de recouvrer les fonds détournés. Les fonds récupérés peuvent être d'un précieux secours pour nos programmes de réforme économique et sociale, s'agissant d'atteindre les objectifs nationaux. Je lance donc un appel sincère, à travers cette instance, à toutes les nations concernées pour qu'elles nous fournissent une coopération sans réserves dans le rapatriement de fonds pillés. J'use de cette occasion pour remercier les pays qui ont déjà joint le geste à la parole et nous ont aidés à rapatrier les sommes détournées.

L'an passé, l'Assemblée générale avait apporté son soutien au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en tant que cadre pour le développement du continent. Nous félicitons les pays du Groupe des Huit pour leur plan d'action en faveur de l'Afrique, destiné à appuyer la mise en oeuvre du NEPAD, et nous espérons que celui-ci se traduira prochainement par une coopération sur des programmes et projets spécifiques. Nous espérons également que les pays développés démontreront aussi de façon concrète leur soutien au NEPAD.

Pour notre part, au Nigéria, le programme de réformes économiques lancé par notre gouvernement illustre notre engagement de contribuer sans relâche à une renaissance africaine, qui représentera le fondement du NEPAD.

Nous saluons la mise en place par les Nations Unies du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et nous demandons que des ressources suffisantes lui soient attribuées pour lui permettre de remplir efficacement sa mission.

La pandémie du VIH/sida continue de ravager notre continent, touchant en premier lieu les éléments

les plus productifs de nos populations. Pour combattre l'épidémie, mon gouvernement a lancé un vaste programme national d'action dont l'un des éléments clés est une campagne de sensibilisation nationale. Le but de cette campagne est de susciter une prise de conscience et une mobilisation à grande échelle pour que la maladie soit mieux comprise. Il s'agit également de prévenir et d'enrayer la propagation du virus, et de trouver les moyens de soigner et d'aider les personnes atteintes. Afin de contribuer au succès du programme mondial de lutte contre le VIH/sida, le Nigéria a honoré sa promesse de verser 10 millions de dollars des États-Unis au Fonds mondial.

Je voudrais engager vivement les pays qui n'ont pas encore annoncé de contribution au Fonds mondial à le faire de toute urgence, et j'invite les États qui se sont engagés à avoir la bonté de verser au plus vite les montants correspondants. Je tiens à rendre hommage aux efforts déployés par la communauté internationale pour lutter contre la pandémie, et à remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, d'avoir convoqué hier la réunion plénière de haut niveau consacrée au VIH/sida. Toutefois, beaucoup reste à faire pour couvrir toutes les dimensions du problème, avec une concertation internationale accrue, particulièrement en ce qui concerne un financement international plus abondant et l'accès à des médicaments de prix abordable. Ces actions doivent être menées de toute urgence pour nous permettre de réaliser l'objectif fixé dans la Déclaration du Millénaire concernant cette terrible maladie, qui est d'en stopper la propagation et de la faire battre en retraite d'ici à 2015.

La question du terrorisme est depuis quelques années l'une des préoccupations majeures de notre Organisation. Des attaques terroristes continuent à survenir en de nombreux points du globe, causant la perte de vies innocentes et de très importants dégâts matériels.

Le Nigéria réitère sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et s'associe aux autres États Membres pour affirmer une détermination mondiale de lutter contre cette véritable menace pour la sécurité nationale et internationale. Nous soutenons les travaux du Comité contre le terrorisme et nous réaffirmons notre conviction qu'une convention globale sur le terrorisme international constituera un instrument essentiel pour la protection du droit à la vie des individus comme des collectivités.

La situation au Moyen-Orient, dont nous avions espéré qu'elle s'améliorerait avec l'adoption de la feuille de route pour un règlement pacifique du conflit, s'est à nouveau détériorée. Nous demandons aux parties de mettre fin au nouveau cycle de violence, cycle dont ne découlera aucun avantage pour aucune des parties. Nous pensons que toute violation des termes du plan de paix par l'une ou l'autre des parties dessert grandement les Palestiniens tout comme les Israéliens. Par conséquent, nous lançons un appel aux deux parties pour qu'elles fassent preuve de leur totale détermination à mettre en oeuvre le plan afin que soient créées les conditions de la coexistence pacifique d'un État palestinien aux côtés d'un État israélien.

Pour terminer, je souhaiterais faire quelques brèves observations sur la question de la réforme de notre organisation, réforme qui la rendrait plus apte à répondre aux besoins et aux défis mondiaux actuels. Le Nigéria a noté avec consternation que des obstacles continuent d'être placés sur le chemin de l'adoption de toutes les propositions constructives en faveur de la réforme du Conseil de sécurité. Nous sommes sensibles aux changements qui sont apportés dans les méthodes de travail du Conseil de sécurité de manière à le rendre plus ouvert aux États non membres; ils restent cependant marginaux. Je souhaite réitérer la position qui est celle du Nigéria depuis longtemps à savoir qu'une réforme en profondeur qui démocratiserait le Conseil de sécurité est indispensable, et qu'ainsi elle le repositionnerait afin qu'il puisse faire face aux problèmes de la paix et de la sécurité internationales d'une manière plus globale, objective et efficace. La grande majorité des Membres de l'Organisation n'en exige pas moins, et ce pour continuer à garantir sa pertinence dans l'avenir.

Nous ne pouvons prêcher et nous efforcer de pratiquer la participation et l'inclusion de tous au niveau national tout en les refusant au niveau mondial des Nations Unies et s'attendre à ce que tout se passe bien. Cependant nous n'avons pas de solution de remplacement pour cette organisation universelle. Ceci devient maintenant évident dans le contexte de la situation actuelle en Iraq. Quelles que soient les circonstances qui ont présidé au début de la guerre en Iraq, le rôle joué par l'ONU sera décisif pour sortir de l'impasse actuelle. Notre organisation a maintenant démontré sa compétence dans la pacification des États après un conflit. Nous pouvons utiliser à notre avantage la vaste expérience que les Nations Unies ont

acquise pour gérer la situation d'après conflit qui règne actuellement en Iraq. Il existe maintenant la possibilité d'un Iraq indépendant et démocratique et nous ne devons pas gaspiller cette chance.

Un motif évident de désaccord est la question de la prise de décisions, tant avant qu'après la guerre en Iraq. Ceci est peut-être symptomatique des insuffisances – auxquelles je faisais allusion – qui ne favorisent pas la bonne santé de notre Organisation. Mettons donc en oeuvre les réformes nécessaires pour permettre à notre Organisation d'oeuvrer utilement pour notre bien afin que nous puissions gérer de manière efficace et adéquate les problèmes urgents du XXIe siècle.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République fédérale du Nigéria de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution du Très Honorable Jean Chrétien, Premier Ministre du Canada

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Canada

M. Jean Chrétien, Premier Ministre du Canada est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. le Très Honorable Jean Chrétien, Premier Ministre du Canada et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Chrétien (Canada) : Je suis heureux de prendre la parole devant cette importante assemblée et j'aimerais féliciter le nouveau président de l'Assemblée générale et lui présenter mes meilleurs vœux de succès.

Comme vous le savez tous, le Canada a toujours privilégié une approche multilatérale à l'égard des questions internationales, non pas pour des raisons

idéologiques mais parce qu'il s'agit d'une méthode éprouvée pour rehausser la sécurité et pour résoudre les problèmes qui dépassent le cadre des États.

Notre époque nous offre d'immenses possibilités d'action. Nous pouvons améliorer la santé et prolonger l'espérance de vie, surtout dans les pays pauvres. Nous pouvons protéger la sécurité et rehausser les droits des citoyens. Nous pouvons aussi mettre l'accent sur l'éducation et aider les gens à réaliser leurs aspirations.

Notre époque nous place également devant des défis urgents. Protéger l'environnement. Enrayer les maladies comme le sida et le paludisme. Prévenir les conflits et mettre fin à l'impunité pour les crimes contre l'humanité. Faire échec au terrorisme et au crime organisé. Contrôler les armes de destruction massive.

Chaque gouvernement a la responsabilité d'agir à l'intérieur de ses propres frontières. Cependant, à l'ère de la mondialisation, il n'est pas possible de régler de tels problèmes seul. La coopération multilatérale est indispensable pour assurer le mieux-être et la protection efficace des citoyens. Songez à la lutte contre le terrorisme. Aucun d'entre nous n'a jamais cru qu'il était possible de contrôler le terrorisme sans la coopération de tous, et encore moins d'y mettre fin. La tâche qui consiste à tarir les sources de financement des terroristes requiert à la fois la coordination et des régimes juridiques efficaces. Le partage des renseignements est indispensable pour prévenir les attentats.

L'ONU a joué un rôle extrêmement utile dans cette lutte. Depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001, le Conseil de sécurité poursuit un vaste effort d'appui à la lutte contre le terrorisme international.

Songons aussi à la santé. L'éloignement de la source des nouveaux virus n'assure plus la protection voulue. Un tel virus pourrait toujours arriver à bord du prochain vol. La coopération multilatérale est essentielle à la gestion des menaces à la santé. Nous risquons la catastrophe si nous ne partageons pas tous les faits que nous possédons et si nous ne coordonnons pas nos efforts pour combattre les épidémies. Il faudra également agir de concert en faveur du développement dans les pays pauvres et pour assurer un accès raisonnable aux soins de santé.

Songons, en outre, au problème que continuent de poser les armes nucléaires, chimiques et biologiques. La prolifération de ces armes de destruction massive aux États et aux groupes terroristes représente un défi grandissant. Il faut mettre fin à cette prolifération au moyen de la coordination et de l'application stricte de contrôles d'exportation, au moyen de vérifications rigoureuses et de l'exécution des traités multilatéraux, et au moyen d'autres formes d'action collective prévues en droit international.

Nous reconnaissons tous que l'ONU nous a permis de relever avec succès de nombreux défis internationaux. Mais nous reconnaissons aussi que nous avons échoué dans certains autres cas. Nous avons tardé à adapter l'ONU à l'évolution des circonstances. L'heure est venue d'amorcer un renouvellement audacieux à l'Organisation des Nations Unies.

Ce matin, le Secrétaire général a énoncé des propositions qui sont opportunes, nécessaires et courageuses. Je le félicite pour son discours remarquable et je peux affirmer que le Canada souscrit pleinement aux objectifs qu'il propose.

L'ONU demeure l'instrument principal d'une action multilatérale efficace. J'engage les autres dirigeants à faire d'une réforme véritable de l'ONU une priorité.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nous ne devrions pas douter de nos chances de succès. Il suffit de se rappeler certaines des réussites de l'Organisation des Nations Unies : le Sommet du Millénaire de 2000 et la Conférence internationale sur le financement du développement, organisée en 2002 à Monterrey. Nous avons créé un cadre commun pour fixer les priorités et, ainsi, rendre l'aide plus efficace; nous avons défini des objectifs et des principes fondamentaux; nous avons établi les responsabilités mutuelles des pays industrialisés et des pays en voie de développement. Ces notions d'obligation redditionnelle et de responsabilité partagée sont également le fondement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et du Plan d'action pour l'Afrique du Groupe des Huit. Ces mêmes principes ont donné lieu à l'adoption de mesures sur l'accès des pays pauvres aux marchés et aux médicaments. Ainsi, le Canada a supprimé cette année la quasi-totalité des tarifs et des contingents sur les produits provenant des pays les moins avancés.

Dans le même temps, l'issue de la Conférence de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún est extrêmement préoccupante. Il est essentiel de réduire de façon drastique les subventions à l'agriculture dans les pays industrialisés afin de donner aux pays en développement, particulièrement en Afrique, une chance de prospérer. Le monde industrialisé a le devoir d'agir, et ce sans tarder.

Aucune autre question ne revêt un caractère aussi impérieux et urgent que la protection des innocents. Le Canada, en partenariat avec d'autres, recommande de placer la protection des personnes au cœur du mandat de l'Organisation. Bien trop souvent, le monde entier laisse les conflits s'embraser, alors qu'il peut prévoir les terribles conséquences qui en résulteront. Bien trop souvent, des civils innocents sont abandonnés à leur sort.

L'an prochain marquera le dixième anniversaire du génocide au Rwanda. Nous devons nous demander, en notre âme et conscience, si nous sommes aujourd'hui mieux préparés qu'à l'époque à intervenir face à un nouveau Rwanda. Je crains, malheureusement, que la réponse ne soit négative.

C'est en ayant à l'esprit nos échecs collectifs en Bosnie et au Rwanda que le Canada a parrainé la création de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté. La Commission a accompli un travail remarquable et, dans son rapport, elle soutient que la souveraineté confère des devoirs aussi bien que des droits.

Le devoir le plus fondamental d'un État est de protéger ses citoyens. Lorsqu'un gouvernement ne s'acquitte pas de ce devoir, par impuissance ou par manque de volonté, le devoir de protection incombe alors temporairement à la communauté internationale dans son ensemble. D'aucuns contestent cette idée, de crainte qu'une intervention ne soit lancée au moindre prétexte ou pour des motifs autres que la protection de personnes. D'autres, forts de leur propre expérience tragique, redoutent que le rôle de l'extérieur soit trop faible. Il nous faut réconcilier ces deux points de vue.

Nous pensons, comme la Commission, que, face à des pertes humaines innombrables ou à un nettoyage ethnique, la communauté internationale a la responsabilité morale de protéger les plus vulnérables. L'objectif premier doit être d'empêcher et de faire

cesser les souffrances humaines. Aucune entité n'est mieux placée que le Conseil de sécurité de l'ONU pour autoriser une action militaire visant à protéger les innocents. Mais il est parfois arrivé que les États membres du Conseil aient manqué à ce devoir. Les échecs passés doivent nous inciter à mieux nous préparer aux crises futures. Nous pouvons réformer le fonctionnement de cette institution, la rendre plus efficace, renforcer sa raison d'être et mobiliser ses participants.

Avant de terminer, j'aimerais dire quelques mots sur certains des défis auxquels nous sommes confrontés en matière de paix et de sécurité. En Afghanistan, si bien des choses ont été accomplies, il en reste encore bien d'autres à faire. Pour sa part, le Canada s'est engagé dans la guerre contre le terrorisme dès le début. Nous sommes actuellement le plus important fournisseur de contingents militaires à la Force internationale d'assistance à la sécurité. Nous nous sommes engagés à consacrer 250 millions de dollars canadiens à l'aide humanitaire et à la reconstruction. Nous sommes déterminés à aider le peuple afghan à bâtir une société démocratique et pluraliste. En Iraq également, nous nous sommes associés à l'action internationale visant à venir en aide au peuple iraquien. Nous avons décidé d'y consacrer 300 millions de dollars canadiens, l'une des plus grandes contributions bilatérales que nous ayons jamais faites. Nous jugeons positif que les membres du Conseil de sécurité étudient les moyens d'élargir le rôle de l'ONU dans la reconstruction et le rétablissement de la souveraineté iraquienne.

La situation au Moyen-Orient nous inquiète, tout comme elle préoccupe la communauté internationale tout entière. Des innocents périssent dans les deux camps. Les familles israéliennes et palestiniennes ont peur pour leurs enfants et leur avenir. Le terrorisme et la violence, quels qu'en soient la forme et le motif, ne font qu'engendrer plus de violence et arracher de nouvelles vies innocentes.

Pour la communauté internationale, comme pour les Israéliens et les Palestiniens, le désespoir n'est pas une option. Notre but doit rester une solution politique fondée sur l'existence de deux États viables, Israël et la Palestine, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous devons soutenir les Palestiniens dans les efforts qu'ils déploient pour se doter d'un gouvernement moderne, transparent et responsable. Nous devons également soutenir ceux qui s'efforcent de promouvoir

le dialogue entre Israéliens et Palestiniens afin de trouver des solutions concrètes aux problèmes de fond. Nous sommes tenus d'aider ceux qui oeuvrent en faveur de la paix, laquelle s'imposera bien un jour.

Quand le moment opportun sera venu, la communauté internationale devra être en mesure d'assurer une présence énergique pour garantir la sécurité d'Israël et d'un État palestinien. Nous devrions nous y préparer dès maintenant. Nous devrions également tirer les enseignements de l'expérience acquise par la communauté internationale lorsqu'elle est intervenue ailleurs pour faire cesser la violence, par exemple, à Chypre et au Kosovo.

En dépit des tensions régionales, de la guerre contre la terreur et des efforts de reconstruction dans les régions dévastées par de récents conflits, nous devons continuer d'aider les Africains à atteindre leurs objectifs en matière de commerce et d'investissements, de démocratie, de développement humain et de bonne gouvernance.

Bref, la coopération multilatérale demeure indispensable. L'ONU reste au coeur du système multilatéral. De nouveaux défis requièrent de nouvelles structures. Et une occasion historique s'offre à nous.

Il faut la saisir et concrétiser l'idée puissante qui a présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies – l'idée selon laquelle les nations peuvent s'unir pour préserver leur peuple du fléau de la guerre. Puissent les générations à venir dire de nous que nous n'avons pas trahi cette idée, que nous avons réalisé le potentiel de cette institution admirable, que nous l'avons soutenue et revitalisée pour mieux servir l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre du Canada de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Jean Chrétien, Premier Ministre du Canada, est escorté de la tribune.

Allocution de M. José Durão Barroso, Premier Ministre de la République portugaise

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République portugaise.

M. José Durão Barroso, Premier Ministre de la République portugaise, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. José Durão Barroso, Premier Ministre de la République portugaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Durão Barroso (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : En septembre de chaque année, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies redécouvrent politiquement l'Organisation dont ils sont des actionnaires et des bénéficiaires.

Une session ordinaire ne doit pas être la marque de la présente session de l'Assemblée générale de cette année. Le Secrétaire général a suggéré que les chefs d'État et de gouvernement viennent à New York pour apporter leur contribution au renforcement des Nations Unies. En tant que membre engagé de cette Organisation, le Portugal souhaite participer à ce débat, avec un objectif clair : reconnaître, à l'instar de M. Kofi Annan, que les Nations Unies sont un instrument indispensable et que nous devons revoir nos pratiques et nos outils de travail. L'inactivité n'est pas une option que cette Organisation devrait envisager.

Repenser l'Organisation signifie tout d'abord réaffirmer et repenser sa Charte. Le maintien de la paix et de la sécurité internationales continuera d'être notre principal objectif, mais la réaffirmation de notre foi dans les droits fondamentaux, dans la dignité et la valeur des êtres humains, dans l'égalité entre les hommes et les femmes, et dans l'égalité entre nations, fait également partie de notre vision pour l'Organisation des Nations Unies, tout comme la détermination à promouvoir ensemble le progrès social et le mieux-être pour nos peuples.

Ces objectifs ne doivent pas être négligés lorsque l'Organisation fait face occasionnellement à des crises de confiance. Le Secrétaire général a raison de nous encourager à persévérer, mais une attitude mentale positive ne suffit pas. Il est également fondamental que nous n'exigions pas de l'Organisation plus qu'elle ne peut donner à un moment donné. Sinon, des espoirs excessifs conduiront à de réelles déceptions.

Le réalisme et le pragmatisme sont nécessaires mais nous ne devons pas perdre de vue les objectifs ambitieux que l'Organisation est supposée réaliser. Le moment est venu pour nous de considérer l'ONU comme reflet de ce que nous sommes collectivement,

et non pas un bouc émissaire facile pour camoufler l'incapacité des États Membres qui apparaît de temps en temps lorsque nous devons agir ensemble, mais sommes incapables de le faire.

Nous sommes également tenus de comprendre tôt ou tard que nous faisons face à des menaces communes qui exigent des réponses communes. La première de ces menaces est le terrorisme. En fait, un nouveau type de terrorisme est apparu : le terrorisme de destruction massive qui constitue un crime contre l'humanité; celui qui tue aveuglément à New York, à Bali, à Casablanca et à Nairobi, au nom de fausses valeurs présentées comme telles sur des bases idéologiques et religieuses; et le terrorisme qui n'a pas épargné l'ONU elle-même, comme cela s'est illustré tragiquement à Bagdad.

Le crime qui a tué Sergio Vieira de Mello et ses collaborateurs a été une attaque ciblant toutes les valeurs que représente l'Organisation; il s'agit d'un attentat contre nous tous. Si nous avions encore des doutes ou des illusions en pensant que le terrorisme vise essentiellement certains États, ceux-ci ont disparu à Bagdad.

Ce n'est pas le peuple iraquien qui a tué Sergio Vieira de Mello et le personnel des Nations Unies. Les terroristes sont responsables de ce crime; ce n'est pas le peuple iraquien qui s'oppose à la présence des Nations Unies dans ce pays; ce sont les terroristes. Les Nations Unies ne doivent pas céder au terrorisme.

Le Portugal estime que les Nations Unies doivent jouer un rôle central dans la définition d'une stratégie globale de lutte contre le terrorisme, du fait surtout que le maintien de la paix et de la sécurité internationales dépend des résultats de cette lutte. Nous devons entreprendre ce combat sans perdre notre âme, à savoir les valeurs qui fondent cette Organisation. C'est pour cette raison qu'il faut plus de sécurité, mais également plus de démocratie et de dialogue entre les cultures et les civilisations, plus de développement, des mesures de protection de l'environnement plus nombreuses et meilleures, et une réduction sensible de la pauvreté.

Il est également vital que cette lutte soit entreprise au nom et dans le respect de notre droit international. La notion d'état de droit doit avoir une véritable résonance mondiale. C'est pourquoi nous défendons le renforcement des lois en vigueur, par la négociation d'une convention mondiale de lutte contre le terrorisme international, mais nous devons également savoir que le droit international ne sera pas

utile sans l'imposition – par la force, si nécessaire – de ses normes.

De nouveaux défis et de nouvelles menaces exigent des réponses novatrices de la part des Nations Unies. Il semble tout à fait évident que la composition du Conseil et son processus de prise de décisions sont dépassés. Des changements sont également nécessaires au sein de l'Assemblée qui, chaque année et automatiquement, adopte de nouveau des centaines de résolutions au lieu d'adopter uniquement celles qui sont réellement nécessaires. S'agissant du Conseil économique et social, ce que l'on peut dire est que l'impact extérieur de ses actions n'est pas perceptible alors que le Conseil de tutelle n'est rien d'autre qu'une relique dénuée de tout objectif pertinent.

Dans son rapport sur l'application de la Déclaration du Millénaire (A/58/323), le Secrétaire général a insisté tout particulièrement sur ce point. Les propositions qu'il a faites devraient guider notre réflexion et notre action commune, mais il existe un aspect très troublant sur lequel nous pouvons et devons agir sans retard.

Je voudrais parler de la nécessité, pour l'ONU, d'instaurer une véritable culture préventive en matière de conflits armés. Dans ce contexte, nous sommes d'accord avec le fait que le Secrétaire général juge pertinents la diplomatie préventive, le désarmement et les mesures de non-prolifération, la consolidation de la paix, le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance et les programmes de développement.

En dernière analyse, nous devons bien comprendre que l'utilité de l'Organisation des Nations Unies sera toujours jugée comme un élément de sa capacité à éviter et gérer des conflits. Dans la mise en oeuvre de cette mission, le rôle fondamental incombe au Conseil de sécurité qui, au fil des années, a autorisé plusieurs opérations de maintien de la paix. Le résultat est dans l'ensemble positif. Le Portugal contribue substantiellement à ces opérations et reste disponible pour continuer de collaborer avec les Nations Unies.

Mais les conditions sur le terrain ne sont pas toujours claires et simples et il n'est pas toujours possible de séparer ce qui est de ce qui n'est pas un conflit, et ce qui pourrait justifier ou non une intervention du Conseil de sécurité. Il existe une zone floue très importante, qui peut s'avérer dangereuse dans les situations qui précèdent ou suivent un conflit.

Nous devons également créer les outils permettant de s'occuper du cas des pays et des situations qui n'ont pas besoin d'aide en matière de sécurité, à savoir dans le cadre d'une opération de maintien de la paix. L'intervention de l'ONU dans la phase critique d'un conflit, suivie d'un retrait prématuré, est en effet susceptible de mener à un échec, ce qui, pour l'essentiel, signifie la perte de l'investissement consenti jusqu'alors par la communauté internationale.

Cette analyse recommande, par exemple, que l'ONU maintienne un suivi étroit de la situation au Timor-Leste, pays dont les institutions démocratiques sont encore en phase de consolidation. Sans tradition d'autonomie, il a accompli des progrès exceptionnellement rapides dans plusieurs domaines mais il a toujours besoin de notre aide et de notre attention. Si nous voulons vraiment que le Timor-Leste soit un succès de l'ONU, il est important de donner à la population du Timor-Leste le temps de renforcer ses institutions.

Cependant, dans d'autres cas où une opération de paix ne se justifie pas encore et où les institutions de l'État sont fragiles, où il existe un manque criant de services de base et où le développement n'a pas pris son essor, il est indiqué de disposer d'une présence solide de l'ONU, coordonnée sur le terrain par le Secrétaire général.

Je voudrais également saisir cette occasion pour mentionner la Guinée-Bissau, fréquemment négligée, et qui se rappelle de nouveau à notre attention. Ayant réussi à ne pas être aspirée dans la spirale destructrice qu'ont connue tant de pays de la région, ce pays combat toujours pour se relever. Il faut l'aider, et non l'ignorer. La population de Guinée-Bissau est une population qui peut et devrait être aidée par la communauté internationale – elle le mérite bien. C'est la raison pour laquelle nous soutenons les efforts déployés par le Secrétaire général au nom de la démocratie et du développement et nous applaudissons à la contribution originale, dans cette affaire, du Conseil économique et social.

Dans les conditions actuelles, le Conseil de sécurité ne tient pas compte de tous les facteurs qu'implique la prévention : la sécurité, le renforcement des institutions et le développement, chacun fonctionnant selon des voies plus ou moins indépendantes.

Il faut ajouter un autre facteur : le Conseil est entièrement absorbé par la gestion des questions les plus pressantes de l'ordre du jour international et fait parfois montre d'un manque notable d'attention à l'égard de quelques pays qui sont à la veille ou au lendemain d'un conflit.

Il existe, à notre avis, de solides arguments en faveur de la création d'un nouveau mécanisme institutionnel, à savoir : une nouvelle commission chargée d'assurer régulièrement le suivi des cas de prévention de conflits et l'existence de conditions propices à la paix et au développement. En liaison avec le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social, qui préserveraient tous deux leurs domaines de compétence respectifs, cette commission pourrait recenser les besoins les plus pressants et se charger de leur examen. Elle élaborerait, pour chacun des pays à risque, des stratégies intégrées conjuguant les objectifs de sécurité avec le renforcement des institutions et le développement économique et social. Pendant que d'autres décisions d'importance sont prises, nous pouvons – et nous devrions – nous atteler dès à présent aux situations d'avant et d'après conflit.

Il ne suffit pas que l'ONU réaffirme son importance; il faut absolument que cette importance de l'Organisation soit vue par les États Membres et que ces États agissent en conséquence. La crédibilité de l'Organisation ne doit pas être mise en cause, faute de quoi son fonctionnement et son efficacité pourraient s'en trouver gravement compromis.

L'Iraq est assurément le cas qui exige de nous tous, et des membres du Conseil de sécurité en particulier, une évaluation prudente de la capacité d'action de cette Organisation. Il est nécessaire de tourner la page collectivement car il n'y a pas d'autre option qu'une politique permettant aux Iraquiens de définir librement leur système de gouvernement et leurs dirigeants politiques, et maintenant l'intégrité politique et territoriale du pays. Établir une société démocratique sur les ruines d'une des dictatures les plus violentes du siècle passé est un défi auquel la communauté internationale ne doit pas se soustraire. C'est une tâche qui exige beaucoup de réalisme quant aux difficultés auxquelles il faut faire face.

C'est précisément la raison pour laquelle le Portugal a toujours été favorable à la participation progressive de l'ONU au processus de stabilisation de l'Iraq, à laquelle répondrait un transfert graduel des

pouvoirs aux représentants irakiens. Nous encourageons également le Conseil de sécurité à trouver au plus vite un accord sur cette question. Pour notre part, nous prenons d'ores et déjà des mesures concrètes, notamment dans le domaine de la sécurité, pour appuyer tous ceux qui aident déjà, au niveau local, la population irakienne à vivre en paix.

Un engagement plus important de la communauté internationale est indispensable à la relance du processus de paix au Moyen-Orient. La feuille de route ne peut être mise aux oubliettes. Il nous revient d'exiger une attitude plus volontariste de toutes les parties intéressées. Nous ne devons pas non plus être indifférents au désir légitime de liberté et d'autodétermination de la population égyptienne. Israël et la Palestine devront coexister dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières reconnues. Mais une fois encore, le terrorisme, qui ne profite qu'aux ennemis de la paix, doit être condamné sans ambiguïtés.

Les grands défis apportent avec eux aussi de grandes possibilités. C'est à nous, Membres de l'ONU, de créer les conditions qui permettront à cette Organisation de fonctionner conformément à son potentiel et aux idées qui ont présidé à sa création. Ces idées restent valables. Le Portugal, quant à lui, se tient prêt à y apporter sa pleine contribution.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République portugaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. José Durão Barroso, Premier Ministre de la République portugaise, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Kenny Davis Anthony, Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification, de l'information et de la fonction publique de Sainte-Lucie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification, de l'information et de la fonction publique de Sainte-Lucie.

M. Kenny Davis Anthony, Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification, de l'information et de la fonction publique de Sainte-Lucie, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification, de l'information et de la fonction publique de Sainte-Lucie, S. E. M. Kenny Davis Anthony. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Anthony (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : Ce n'est ni l'orgueil ni la perspective du privilège que cela représente qui nous incite à assumer la Présidence de l'Assemblée générale de l'ONU, mais une certaine détermination, qui constitue la force tacite des îles. Ce n'est pas non plus, simplement, que nous sommes honorés – car nous le sommes, évidemment – mais que nous nous sentons également utiles, tout autant que tous les autres membres de cette communauté et tout aussi déterminés à apporter notre contribution aux progrès de l'humanité et au mieux-être du monde. Sainte-Lucie est consciente – et reconnaissante – de ce que cette présidence n'a pu devenir réalité qu'avec tout l'appui de la famille des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Nous ne nous préoccupons pas des questions de taille, de souveraineté ou de puissance, mais sur des hommes et des femmes – et à cet égard nous ne sommes pas petits, nous ne sommes pas juste une île, car nous ne sommes pas seuls : nous sommes un Membre de cette Organisation, fiers de l'héritage et de la vision que nous pouvons apporter au monde. Nous assumons ce rôle car nous souhaitons partager notre vision avec le reste du monde, celle-ci dépassant les 383 kilomètres carrés et les 159 000 habitants de notre île. C'est une vision que nous souhaitons mettre au service de l'humanité.

Nous espérons que la présidence de Sainte-Lucie offrira d'autres perspectives, un regard nouveau et de permettre de faire entendre à cette Assemblée une voix différente mais non pas discordante. Le peuple et le Gouvernement de Sainte-Lucie remercient les membres de la communauté internationale de la confiance qu'ils nous ont manifestée en nous confiant la présidence de cette institution, et ils les assurent de leur détermination à réussir, à être à la hauteur de la tâche. C'est une tâche herculéenne mais nous y ferons face avec confiance, convaincus de ce que la remise sur pied de notre humanité brisée est une question à laquelle nos partenaires s'intéressent avec la même détermination et le même courage.

Depuis la fin de la guerre froide, la légitimité, la crédibilité et la pertinence de cette institution vénérable n'ont jamais été autant remises en cause qu'elles ne le sont aujourd'hui. La Déclaration du Millénaire de l'ONU, conçue pour redonner vie à toute l'humanité, a elle-même sombré dans le coma. En fait, le Secrétaire général a lui-même déclaré :

« Il n'est pas certain que le consensus et la vision exprimés dans la Déclaration du Millénaire soient encore intacts. »

Sainte-Lucie demande donc à la communauté internationale de répondre à l'appel du Secrétaire général tendant à trouver un équilibre entre les impératifs de la sécurité militaire et la sécurité humaine. Dans l'intérêt d'une justice distributive, d'une paix et d'une sécurité mondiales, les pays développés ne doivent pas revenir sur les engagements pris à l'égard du monde en développement dans les domaines du commerce, de l'allègement de la dette et de l'aide.

L'objectif de la Déclaration du Millénaire de réduire la pauvreté mondiale de moitié tombe dans le néant, mais on peut encore le réaliser si les pays développés honorent leurs engagements financiers. En outre, nous pourrions chercher à en faire plus que réduire de moitié la pauvreté mondiale en nous fixant pour but son élimination totale. Il est clair aujourd'hui que les questions relatives à la pauvreté sont inséparables des questions relatives aux droits de l'homme, de même que les questions touchant à l'environnement sont liées aux questions de développement politique et économique. La sécurité nationale et la stabilité internationale ne seront possibles que là où règne la justice.

C'est le prophète Isaïe qui nous a rappelé que lorsque l'humanité est rabaissée, nous sommes tous humiliés. Pourtant, si nous, la communauté internationale, renoncions aux idéaux d'une meilleure humanité, nous renoncions également aux valeurs et aux principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies. Et surtout, nous accepterions tacitement le retour et la consolidation d'une société mondiale anarchique – dont certains symptômes apparaissent déjà dans notre société mondiale. L'intolérance religieuse, les luttes tribales et la guerre civile continuent de faire rage dans de nombreuses régions de notre planète. Parmi les victimes, il y a les pauvres, les groupes marginalisés et vulnérables –

souvent les femmes et les enfants qui ne sont en rien responsables de ces guerres mais qui se voient dépouiller de leur dignité humaine et de leurs droits fondamentaux. Les attentats terroristes survenus à Bali, au Kenya, en Arabie saoudite et à Bagdad sont autant de symptômes de cette rupture imminente.

Les artères de la conscience se sclérosent du fait de la violence de plus en plus aveugle, et pourtant il y a parfois des incidents qui choquent nos sensibilités. Le meurtre de Sergio Vieira de Mello et d'autres collègues de l'ONU nous rappelle l'horreur insensée au cœur de ces ténèbres. Sainte-Lucie s'associe à la communauté internationale et présente toutes ses condoléances aux familles. Nous réitérons notre profond respect à l'égard de ces fonctionnaires internationaux prêts à faire le sacrifice de leur vie pour fournir une aide humanitaire et assurer la sécurité et le confort de personnes en danger et dans le besoin.

Dans cet environnement, il est essentiel que l'ONU adhère fermement à ses valeurs fondamentales. Sainte-Lucie résistera à toute tentative visant à délégitimer le système des Nations Unies. Toute stratégie qui prétend avoir pour objectif la paix, la sécurité et la justice mais qui exclut l'ONU trahit une conception erronée et non réaliste des affaires mondiales. L'Organisation a joué un rôle important dans la préservation de l'État nation dans un cadre de relations mutuelles engageant les divers gouvernements. Surtout, l'ONU a protégé avec zèle les droits et les libertés individuels. Sainte-Lucie réaffirme que l'ONU, précisément du fait de sa diversité, est la seule organisation ayant la légitimité morale et politique pour faire face comme il se doit aux problèmes mondiaux.

Cet organe universel – cette Organisation des Nations Unies – n'a d'autre choix que de tenir compte des enseignements du passé et de la sagesse des temps anciens pour s'efforcer de mieux servir l'humanité. Lorsque l'organisation qui nous a précédés, la Société des nations, a été éliminée du fait de son inutilité, nous avons assisté au début d'une ère de désordre et de catastrophe humaine sur une échelle sans précédent. Si nous restons passifs aujourd'hui, tandis que cette institution vénérable est réduite à l'inutilité et à l'impuissance, nous aurons nous-mêmes commandé l'épitaphe de l'humanité.

C'est pourquoi Sainte-Lucie demande que l'on achève la réforme du Conseil de sécurité afin que

celui-ci reflète mieux les réalités de ce nouveau siècle et soit plus représentatif – plus démocratique, plus légitime et plus transparent. Le système actuel de droit de veto est trop facilement influencé par les intérêts nationaux pour être vraiment à même de résoudre les graves questions qui touchent l'humanité. Si une coalition de volontaires peut se réunir pour faire la guerre, on pourrait donc bien rassembler une même coalition pour s'attaquer aux problèmes de la pauvreté, de la maladie, de l'analphabétisme, de la faim et des déséquilibres commerciaux. On ne saurait assainir un coin du globe et laisser la contagion et le désespoir s'aggraver ailleurs. Il n'y aura pas de sécurité pour les uns tant que les autres souffrent de l'insécurité.

Mais en fin de compte, la force de l'ONU doit venir de la volonté politique des États Membres – une volonté politique qui reconnaisse que chacun doit accepter les décisions et les résolutions prises et adoptées par l'Organisation, s'y soumettre et les mettre en oeuvre. Nous ne pouvons pas, au nom de l'intérêt national, ne respecter que certaines des résolutions et nous attendre à ce que l'ONU soit une organisation solide.

L'ONU ne peut être renforcée si nous n'avons pas la volonté politique de reconnaître que ses activités ne sauraient être dictées par les programmes de quelques États puissants. L'Organisation doit répondre, dans une égale mesure, aux préoccupations des petits et des faibles qui constituent la majorité de ses membres. Aucun État ne devrait, du fait de sa puissance économique ou militaire, déterminer seul les obligations et les responsabilités du reste de l'humanité.

Le « multilatéralisme musclé » et la nouvelle doctrine d'unilatéralisme diplomatique ne sauraient être la démarche de prédilection vis-à-vis de questions mondiales graves. La règle d'exception dans le système international mènera à coup sûr à la fragmentation de la coopération internationale, et de ce fait, il sera peu probable que les pays fassent passer l'intérêt commun devant certains aspects de la souveraineté nationale.

Il est devenu parfaitement clair que la communauté internationale ne réussira pas à vaincre le terrorisme si elle ne s'attaque à ses racines profondes. La guerre actuelle livrée contre le terrorisme vise à capturer, à confiner ou à éliminer les réseaux terroristes existants, mais elle ne porte pas sur les causes qui sont à l'origine du phénomène. Le terrorisme ne découle

pas simplement de l'arrogance ou de la folie de quelques dictateurs ou fanatiques dévoyés; il est aussi le résultat de profondes inégalités et, parfois, de l'intolérance. Si le statu quo refuse toute perspective, toute liberté ainsi que l'épanouissement de ceux qui ont faim et qui vivent dans le désespoir, la tentation de l'anarchie et de l'extrémisme, en tant que moyen d'opérer le changement, devient beaucoup plus attrayante. Si, en revanche, l'ordre mondial est perçu comme oeuvrant dans l'intérêt de tous, un engagement universel se manifestera en vue de le soutenir. Il est par conséquent impératif que la communauté internationale s'attaque à la fois à l'injustice économique et à l'exclusion politique en tant qu'ennemis communs de nous tous.

Monsieur le Président, le fait que vous ayez aujourd'hui accédé à la présidence de cette institution en tant que représentant d'un petit État insulaire en développement – l'un des plus petits États Membres de l'ONU – est tant un hommage aux principes démocratiques de l'Organisation des Nations Unies qu'un reflet de la nécessité d'achever le processus consistant à revitaliser les travaux de l'Assemblée générale. Nous devons vaincre les délais, la procrastination, le double emploi et l'inaction.

De nombreuses années se sont écoulées depuis le début des délibérations sur la réforme du Conseil de sécurité et, pourtant, nous n'en voyons pas la fin. Les consultations sur la revitalisation de l'Assemblée générale ont commencé il y a 13 ans et, pour cette question, la fin n'est pas en vue non plus.

Pour une raison que j'ignore, l'Organisation des Nations Unies semble priser un mode de fonctionnement par décennies. Nous créons des décennies pour nos programmes, et quand nous ne parvenons pas à adopter une action au cours d'une décennie particulière, nous proclamons une nouvelle décennie, et le cycle continue. Cette institution ne peut plus se permettre le luxe d'avoir un « syndrome des décennies », aggravé par un fonctionnement bureaucratique, enlisé dans la tradition et les habitudes.

Nous devons adopter une démarche extrêmement dynamique en ce qui concerne la revitalisation de l'Assemblée générale. Sainte-Lucie souhaite donc proposer que durant la présente session, nous examinions tous les projets de résolution dont nous sommes saisis et que nous déterminions ceux qui doivent être relégués aux archives et ceux qui méritent

de continuer à retenir l'attention de l'Assemblée générale. Nous devons restructurer le calendrier ainsi que les méthodes de travail de l'Assemblée et de ses grandes commissions, de façon à mieux tirer parti de l'année tout entière, au lieu de mener des activités frénétiques pendant trois mois seulement. En outre, nous devrions envisager de rendre les ordres du jour des grandes commissions et de la plénière plus pertinents par rapport au débat général. Nous estimons que ceux-ci doivent découler des thèmes évoqués lors du débat général.

L'Organisation des Nations Unies ne doit pas compromettre le rôle qui est le sien dans la gestion des affaires économiques mondiales et du développement. Sainte-Lucie appelle tous les Membres à résister aux tentatives visant à édulcorer le programme en matière de développement à travers la réduction ou le gel des dotations budgétaires ordinaires ou régulières.

Sainte-Lucie réaffirme la nécessité d'une réforme du système de gestion des affaires économiques mondiales de façon à permettre des échanges équitables ainsi qu'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement. Le système actuel a trahi nombre de petits États en éliminant les protocoles sur les produits de base et les préférences en matière de prix et de quotas qui maintiennent les petites économies. Ils ont malheureusement été supplantés par des pratiques économiques néolibérales affichant une indifférence totale à leur égard. Cela a contribué à ravager les économies de nombreux pays des Caraïbes. Sainte-Lucie lance un fervent appel pour que les distorsions dans le commerce des produits agricoles, dont on évite manifestement de parler bien qu'elles soient très répandues, soient traitées de manière à refléter les priorités de l'Organisation en matière de redistribution. Nous sommes par conséquent résolus à ce qu'un système de gouvernance mondial ouvert à tous et transparent tienne comme sacrés les objectifs et les aspirations de ceux d'entre nous dans le monde en développement qui ne reculent pas devant la difficulté.

Certains des pays les plus vulnérables au monde aujourd'hui sont certains des territoires figurant sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU. Ces pays, qui sont en majorité des petits États insulaires des Caraïbes et du Pacifique, n'ont pas encore exercé leur droit à l'autodétermination. Pour citer le Secrétaire général, il est temps que l'ONU mette un terme à ce chapitre colonial de l'histoire.

Nous nous félicitons par conséquent de la coopération que le Comité spécial des Vingt-Quatre sur la décolonisation a récemment reçue de la part des puissances administrantes de ces territoires ainsi que des progrès qui ont ainsi été réalisés dans les travaux du Comité. Nous nous félicitons également des négociations qui viennent de commencer pour la première fois entre le Comité spécial et le Royaume-Uni sur le processus de décolonisation dans les Caraïbes. Nous espérons que cette coopération avec les puissances administrantes se poursuivra de façon que tous ces territoires puissent atteindre l'objectif de l'autodétermination dans moins d'une décennie.

Nous estimons que la présidence de la présente session de l'Assemblée générale est tant symbolique que stratégique, non seulement pour nous-mêmes mais aussi pour l'Organisation et pour la revitalisation de son programme en matière de développement. Qu'un petit pays en développement puisse aspirer à de telles fonctions et y parvenir témoigne de la magnanimité de cette noble institution. Voilà l'occasion pour nous de montrer que l'équité mondiale et la démocratie universelle ont encore un sens dans la collectivité mondiale.

Que notre voix soit entendue ou non, elle ne sera pas réduite au silence. Il incombe à cette communauté de réagir comme il se doit. Notre présence ici traduit cependant notre conviction que l'humanité exige un renouveau conscient – renouveau qui garantirait que la communauté internationale résiste à la guerre, se souvienne des pauvres et se prépare à donner un véritable sens à la Charte à laquelle nous souscrivons tous en tant que membres responsables de la communauté mondiale.

Mais il ne peut y avoir de renouveau si l'on ne rétablit pas aussi la foi dans le système des Nations Unies. L'ONU doit rester l'épicentre moral de la politique mondiale. Tout remaniement de l'architecture de la gouvernance mondiale qui exclurait l'ONU aurait pour résultat un monde plus faible, plus divisé, plus vulnérable et moins sûr. Ce n'est pas là que l'héritage que nous souhaitons léguer aux générations futures, qui ne nous jugeront pas sur nos paroles ou sur les principes que nous préconisons, mais sur les actions que nous mènerons en vue de rendre ce monde plus habitable pour les êtres humains.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre

et Ministre des finances, de la planification, de l'information et du service public de Sainte-Lucie de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Kenny Davis Anthony, Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification, de l'information et de la fonction publique de Sainte-Lucie, est escorté de la tribune.

M. Chimunthu Banda (Malawi), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de S. M. Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Premier Ministre du Koweït.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Koweït.

Le Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Premier Ministre du Koweït, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. M. Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : Il m'est très agréable de commencer mon allocution en félicitant le Président, tant personnellement qu'en sa qualité de représentant de son pays, Sainte-Lucie, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Compte tenu de ses qualités et de son expérience, nous sommes convaincus qu'il dirigera avec brio nos délibérations sur les questions mondiales urgentes dont l'Organisation est saisie à ce moment critique. Nous vous assurons que ma délégation est tout à fait disposée à coopérer pleinement avec lui pour l'aider à mener à bien son mandat. Je tiens également à rendre hommage à son prédécesseur, M. Jan Kavan, pour son rôle actif et positif ainsi que pour son action remarquable en faveur de la promotion de la coopération internationale.

Je tiens, en outre, à exprimer une fois de plus notre appréciation et notre reconnaissance au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour les efforts inlassables qu'il a déployés afin d'établir la paix et la stabilité dans diverses régions troublées du monde. M. Annan mérite un hommage particulier pour la

manière extraordinaire dont il a réussi à préserver l'intégrité de l'Organisation des Nations Unies et pour le rôle de chef de file qu'il a joué dans la promotion de l'ordre du jour mondial, en dépit des énormes difficultés et des risques élevés que rencontrent l'institution et son personnel. L'attentat terroriste contre le bureau des Nations Unies à Bagdad le mois dernier, qui a coûté la vie du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et de nombreux collègues, illustre une fois de plus les immenses difficultés et les grands dangers que je viens d'évoquer. Un autre attentat a eu lieu il y a deux jours et, encore une fois, la cible était l'Organisation des Nations Unies en Iraq.

De cette tribune, je voudrais réitérer notre condamnation de cet attentat et de tous les autres actes similaires commis dans les villes de Bagdad et de Najaf. Ces attaques ont coûté la vie de dirigeants religieux hautement respectés, des personnalités symboliques et d'autres victimes innocentes. Selon nous, ces attentats ne visent pas seulement à saper les fondements de la sécurité, de la stabilité et la confiance de la population mais également à anéantir les nobles valeurs que nous nous efforçons tous de rétablir et de renforcer en Iraq, notre pays frère.

Peut-être que la manière la plus appropriée et la plus ferme de répondre à ces actes criminels consiste-t-elle à adopter une approche à deux volets. L'Organisation des Nations Unies, de concert avec les puissances internationales qui s'intéressent à la question iraquienne et tentent d'instaurer la sécurité et la stabilité en Iraq, devrait conserver la même orientation et contrer avec détermination la violence persistante. Dans l'intervalle, il convient de déployer des efforts plus importants pour permettre au peuple iraquien de consolider sa légitimité nationale et de créer des institutions nationales. Il importe parallèlement d'intensifier les efforts de reconstruction en Iraq pour compenser les longues années de privation, d'oppression, de destruction et de mauvaise gestion que le peuple iraquien a connues sous un régime désormais défunt. Ce régime a été éliminé grâce à une action internationale concertée, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité relatives à la libération de l'Iraq.

Le Koweït condamne vigoureusement les pratiques et crimes inhumains perpétrés par l'ancien régime iraquien. La découverte de nombreux charniers dans diverses parties du pays est l'illustration la plus

récente de ces atrocités. Ces charniers contenaient les restes de milliers d'innocents, notamment des Koweïtiens et des ressortissants de pays tiers, parmi lesquels 33 personnes identifiées par des médecins légistes. Il s'agissait de prisonniers exécutés par balle en 1991 et 1992. Cet exemple apporte une preuve supplémentaire de la brutalité du régime et de son mépris total à l'égard des traités internationaux et des normes du droit humanitaire international. Outre ces crimes, le régime a obstinément refusé d'admettre pendant 13 ans qu'il savait où se trouvaient ces prisonniers. Il a également fait fi des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et d'autres organisations internationales et régionales appelant à la coopération pour faire le jour sur le sort de ces victimes, ce qui a encore aggravé l'angoisse de leurs parents.

Ceci dit, je voudrais ajouter que le Koweït poursuivra ses efforts en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge, la Commission tripartite, l'Autorité intérimaire de la coalition et les citoyens iraqiens pour tirer au clair le sort des détenus koweïtiens et des ressortissants des pays tiers restants. En outre, nous aiderons à poursuivre les auteurs en vue de les traduire en justice pour leurs crimes contre des victimes innocentes et sans défense.

Répondant à ses obligations nationales et juridiques, le Koweït s'est associé aux efforts des forces de la coalition pour appliquer les résolutions du Conseil de sécurité relatives à l'Iraq. Ainsi avons-nous mis à disposition tous les moyens existants dans ce cadre juridique, ce qui a finalement débouché sur la libération d'un régime tyrannique et oppresseur en Iraq. Permettez-moi de dire que nous sommes satisfaits de voir l'Iraq débarrassé de ce régime. Nous félicitons le peuple frère iraquien de sa libération et lui souhaitons beaucoup de prospérité dans un pays stable et sûr.

En outre, le Koweït se félicite de l'adoption par le Conseil de sécurité des résolutions 1483 (2003) et 1500 (2003) sur l'Iraq. Nous invitons les États Membres de l'ONU à s'associer aux efforts internationaux en cours pour rétablir la stabilité et la sécurité en Iraq. Cela aidera le peuple iraquien à reconstruire sa patrie et à rétablir les institutions politiques et constitutionnelles d'un gouvernement national. À cet égard, nous soulignons le rôle important et central de

l'Organisation des Nations Unies dans ce processus politique.

Immédiatement après l'effondrement de l'ancien régime en Iraq, le Koweït a tendu la main au peuple frère iraquien en lui proposant un éventail d'aide humanitaire. Notre réaction s'inscrit dans l'esprit de notre patrimoine arabe et islamique commun. Le Koweït a immédiatement envoyé une aide matérielle et financière à plusieurs organisations locales et internationales ainsi qu'aux institutions de l'Organisation des Nations Unies qui opèrent en Iraq. Nous avons également contribué directement au rétablissement de l'électricité, des soins médicaux, des services d'éducation et à l'approvisionnement en eau dans diverses régions du pays. En outre, le Koweït a établi un centre d'opérations humanitaires afin de faciliter et de coordonner les activités de secours et l'aide d'urgence internationale en Iraq. Le Koweït poursuivra ses efforts pour assurer la fourniture de divers types d'assistance qui, nous l'espérons, atténueront les souffrances du peuple frère iraquien.

À l'heure actuelle, nous espérons ardemment que l'Iraq sortira de sa situation tragique et rétablira sa sécurité et sa stabilité tout en sauvegardant son indépendance et son intégrité territoriale. Tout cela permettra au peuple iraquien de canaliser de nouveau ses ressources et son énergie vers la reconstruction de son pays afin que l'Iraq retrouve sa place légitime et naturelle dans la région et dans le monde. Nous sommes en effet convaincus que l'Iraq surmontera cette étape difficile car il est doté de richesses naturelles énormes, d'un vaste patrimoine culturel et d'une main-d'oeuvre qualifiée.

Le Gouvernement et le peuple du Koweït seront aux côtés de l'Iraq pendant cette période et nous comptons entretenir des relations bonnes et fraternelles avec un Iraq libre et uni. Nous espérons que nos relations bilatérales seront marquées par la confiance mutuelle, le respect et le bon voisinage et régies par les traités en vigueur et les résolutions des Nations Unies. Cela nous aidera à nous libérer des fantômes du passé et à nous concentrer sur l'édification d'un avenir meilleur qui contribuera au renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région.

Depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001 qui ont frappé les États-Unis, le phénomène du terrorisme a dominé l'ordre du jour mondial. Le Koweït a condamné dans les termes les plus vigoureux

ces actes terroristes et tous les crimes similaires commis dans d'autres pays. Il s'agit d'actes de terrorisme odieux qui ont créé des réalités nouvelles sur la scène internationale, notamment la conviction universelle que le terrorisme dans ses manifestations pernicieuses est en fait un mal qui n'est pas exclusivement associé à une nation, une religion ou une culture. En outre, nous nous rendons tous compte que la lutte contre ce mal est une responsabilité internationale incombant à tous les États Membres et non pas seulement à un État ou à un groupe d'États particulier. Nous affirmons donc que l'ONU reste l'instance la plus appropriée pour examiner cette question et mettre au point les moyens les plus efficaces de lutte pour, en fin de compte, endiguer ce mal. À cette fin, la signature, la ratification et l'application des 12 accords internationaux relatifs au terrorisme par tous les États Membres représenteraient une véritable avancée et permettraient de déployer les moyens les plus efficaces pour contenir et éliminer ce fléau.

Tout en réitérant fermement son rejet catégorique du terrorisme sous toutes ses formes et ses manifestations, ainsi que son rejet de tous les actes de violence et d'extrémisme, le Koweït condamne l'odieuse campagne orchestrée par certains médias américains contre un État frère – le Royaume d'Arabie saoudite. Au contraire, nous rendons hommage à l'Arabie saoudite pour ses contributions concrètes et importantes à la campagne mondiale contre le terrorisme, compte tenu que l'Arabie saoudite a, elle-même, été la cible des terroristes et en a souffert. Le Koweït appuie pleinement toutes les mesures prises par le Gouvernement saoudien dans sa campagne d'élimination du terrorisme et de consolidation de la sécurité et de la stabilité régionales.

Dans le même ordre d'idées, le Koweït poursuivra ses efforts, en coordination avec les États de la région et l'ONU, pour lutter contre le terrorisme et renforcer encore les mesures en vigueur afin de s'acquitter pleinement de ses obligations internationales, en particulier celles énoncées dans la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité.

Trente-six années se sont écoulées depuis l'occupation tyrannique par Israël de la terre du peuple palestinien qui continue de souffrir de la dégradation constante de ses conditions de vie économiques et sociales du fait de la politique et des pratiques israéliennes contraires aux normes et au droit

internationaux et humanitaires. Le Koweït suit avec une grave préoccupation l'escalade récente de la violence dans les territoires palestiniens occupés. Malgré les efforts internationaux intenses déployés sous la conduite du Quatuor, qui ont abouti à la feuille de route pour le règlement, dans des délais précis, du conflit en vue de permettre au peuple palestinien de réaliser ses droits politiques légitimes, Israël persiste à renier ses engagements. En fait, il sape délibérément toutes les initiatives prometteuses, sans se soucier des conséquences potentielles de la prolongation du cycle de violence, de la recrudescence des tensions et de l'instabilité dans toute la région. Sur cette toile de fond, la question du déploiement d'une force internationale de surveillance chargée d'assurer le strict respect des accords de cessez-le-feu est devenue plus urgente que jamais.

Tout en renouvelant son engagement total aux côtés du peuple palestinien qui lutte pour la réalisation de tous ses droits politiques légitimes, y compris la création d'un État indépendant sur son territoire national, avec Jérusalem pour capitale, le Koweït exige que le Gouvernement israélien s'engage à appliquer la résolution adoptée vendredi dernier par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire d'urgence et à revenir sur sa décision d'expulser le Président de l'Autorité palestinienne. Dans le même ordre d'idées, nous exigeons que le Gouvernement israélien s'acquitte de ses obligations et de ses engagements conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, et surtout aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité; au principe « terre contre paix »; aux accords bilatéraux signés par l'Autorité palestinienne dans le cadre du processus de paix et à la feuille de route avec toutes ses dispositions et ses exigences.

En outre, Israël doit renoncer sur-le-champ à sa politique consistant à isoler des communautés locales, à empêcher leur approvisionnement en vivres, et à procéder des incursions, à la destruction de l'infrastructure physique, à la démolition des maisons ainsi qu'aux rafles et aux arrestations arbitraires. Israël doit également mettre fin à l'érection du mur de séparation et à l'implantation de colonies de peuplement. Il doit libérer tous les détenus palestiniens. L'évolution récente de la situation sur le terrain montre que ces politiques et ces pratiques ne permettront pas à Israël de réaliser son dessein. Au contraire, elles ne feront qu'alimenter le sentiment

d'hostilité à l'égard d'Israël. Elles renforceront également la désespérance et saperont les perspectives palestiniennes de vivre dans la liberté et la dignité, les forçant ainsi à suivre le chemin de la lutte nationale et de la résistance à l'occupation. En outre, Israël doit enfin se retirer de tous les territoires arabes occupés depuis 1967 en tant que préalable à l'édification d'une paix juste, permanente et globale à laquelle nous aspirons tous.

Au niveau régional, et conformément au respect par le Koweït des principes de la Charte des Nations Unies, en particulier l'Article 2, qui souligne le règlement des différends par des moyens pacifiques, nous invitons la République islamique d'Iran et les Émirats arabes unis à poursuivre leurs visites mutuelles et à approfondir les pourparlers bilatéraux en vue de régler leur différend sur les trois îles. Nous espérons que le règlement du différend actuel permettra de renforcer les relations entre les deux pays et de consolider la sécurité et la stabilité dans la région. À cet égard, quand il assumera prochainement la présidence du Conseil de coopération du Golfe, le Koweït n'épargnera aucun effort pour renforcer tous les aspects de la coopération politique, économique et sécuritaire entre les États de la région. En outre, en coopération et en coordination avec l'ONU et les acteurs régionaux, il étudiera la possibilité d'activer et de mettre en place des arrangements de sécurité régionale avec des pays intéressés de la région.

Le monde d'aujourd'hui est différent à bien des égards du monde d'il y a juste quelques années. Les frontières économiques et commerciales entre États s'estompent rapidement. L'interaction culturelle et les relations entre les différentes sociétés se développent grâce aux immenses progrès obtenus dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Toutefois, ces technologies ont eu des répercussions négatives qui ne sauraient être négligées. Ainsi, nous assistons actuellement à une marginalisation accrue de la majorité des pays en développement qui souffrent d'un nombre croissant de problèmes économiques qui compromettent leurs perspectives de développement véritable.

Face à ces défis qui entravent la croissance économique mondiale, l'ONU a organisé une série de réunions pour examiner les obstacles à la croissance économique mondiale. Ainsi, le Sommet mondial pour le développement durable en Afrique du Sud et la Conférence internationale sur le financement du

développement au Mexique ont mis en place un cadre d'action destiné à garantir l'équité et une interdépendance et une coopération équitables entre le Nord et le Sud. Des directives et des obligations spécifiques ont été énoncées à l'intention de toutes les parties prenantes afin de réaliser un meilleur équilibre dans les relations économiques. À ce stade, nous voudrions donc exhorter les pays développés à assumer leurs obligations en matière de partenariat. Il s'agit, notamment, d'assurer un flux suffisant d'aide financière et technique aux pays en développement; d'atténuer le fardeau de la dette et d'annuler la dette des pays les moins avancés; de supprimer les restrictions douanières imposées à la circulation des marchandises des pays en développement sur les marchés mondiaux; et d'échanger des informations et des compétences susceptibles d'aider les pays en développement à développer et à moderniser leurs institutions nationales.

Le Koweït, quant à lui, réaffirme sa détermination de continuer à fournir une aide au développement et une aide financière aux pays en voie de développement. Nous utiliserons, soit les canaux des programmes, fonds et institutions des Nations Unies et autres organisations multilatérales, soit le fonds koweïtien pour le développement économique qui a fait ses preuves dans l'aide et le financement d'un vaste éventail de projets et de programmes de développement, dans plus de 100 pays en voie de développement.

Nous en sommes encore dans les toutes premières années d'un nouveau siècle et nous souhaitons que chacun d'entre nous tire une leçon de nos expériences passées. Ce n'est que grâce à l'action commune que l'humanité pourra faire face aux défis du présent, afin de façonner un avenir meilleur, offrant aux générations futures l'espoir de vivre dans la liberté et la dignité.

Unissons-nous pour réaliser notre vision commune d'une vie dans laquelle l'ordre public prédomine – une vie régie par les valeurs et les principes de liberté, de justice et d'égalité pour tous; une vie qui maintient l'idée que le partenariat et la coopération sont la voie la plus courte vers la sécurité, la stabilité et la paix dans le monde.

Le Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Premier Ministre du Koweït, est escorté de la tribune.

Le président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Louis Michel, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Belgique.

M. Michel (Belgique) : Je voudrais tout d'abord présenter mes très sincères félicitations au président en exercice de cette Assemblée pour son élection. Celle-ci intervient à un moment particulièrement difficile, que je qualifierais même douloureux, pour l'histoire de notre Organisation.

L'année écoulée a en effet très sérieusement mis à l'épreuve la capacité de l'Organisation des Nations Unies à gérer jusqu'au bout la crise iraquienne dont elle avait la charge. Elle a vu remettre en cause le rôle prééminent du maintien de la paix et de la sécurité internationales de cette institution, symbole de multilatéralisme et de stabilité.

Pourtant, ce n'est pas la capacité intrinsèque de notre institution qui est la cause de son impuissance. C'est essentiellement le manque de volonté politique de ses membres et nous ne pouvons éternellement éluder ce débat vital pour l'avenir d'un monde pacifié plus harmonieux et plus juste. Il faudra bien que, à un moment ou à un autre, nous répondions à cette question existentielle : Comment faire en sorte que tous les États Membres des Nations Unies soient en état d'accepter le caractère intangible de l'aval du Conseil de sécurité avant d'engager une action militaire?

Et pour que l'on me comprenne bien et qu'il n'y ait aucun malentendu, la question que je pose est la suivante : Quelle réforme faut-il apporter au fonctionnement de notre Organisation pour rencontrer les appréhensions ou les réticences, parfois d'ailleurs compréhensibles, de ceux qui, parce qu'ils exercent des responsabilités politiques particulières, refusent de soumettre leurs options géostratégiques aux règles de notre Organisation? Tant que nous ne serons pas à même de répondre à cette interrogation, nous allons continuer à vivre dans le doute et l'incertitude, sinon dans l'impuissance. Il ne s'agit pas ici de plaider pour un bouleversement institutionnel de notre Organisation, mais plutôt pour un débat qui devrait permettre de lever les malentendus trop nombreux qui ruinent la crédibilité de notre instrument commun, et ensuite nous permettre d'en tirer les conclusions, qui permettraient d'actualiser et de crédibiliser son fonctionnement. Le Conseil de sécurité a été fondé sur la reconnaissance de la responsabilité et du rôle

particulier de certains d'entre nous et j'y souscris pleinement. Mais, ne faut-il pas intégrer dans cette réalité de nouveaux paramètres, comme par exemple la dimension régionale, les données géopolitiques d'aujourd'hui et aussi les nouvelles menaces?

Ceci ne vise en aucune manière à contester le poids spécifique de certains dans la gestion de la paix et de la sécurité internationales. L'appui de nous tous pourrait au contraire, accompagner, légitimer et renforcer leur démarche et leur efficacité par la plus-value indiscutable de la dynamique multilatérale. Cela éviterait d'ailleurs, dans bon nombre de cas, des prises de risques inutiles et des malentendus. A ce propos, j'estime que l'Union européenne, par le rôle qu'elle joue en tant qu'acteur global, mériterait largement un siège permanent en son nom propre.

C'est cette conviction qui a inspiré la position de mon pays dans la crise iraquienne. Mais, aujourd'hui le moment n'est pas de savoir qui avait raison ou qui avait tort. Les uns et les autres avaient manifestement leurs raisons respectables.

Mais maintenant, il s'agit de rétablir la stabilité et d'assurer la reconstruction de l'Iraq, et cela, c'est notre responsabilité à tous, car il s'agit d'une région voisine de l'Europe, et nous ne pouvons pas, ne fut-ce que pour notre propre sécurité, tolérer que l'instabilité s'aggrave ou que la spirale de la violence se poursuive de manière incontrôlable, nourrissant les ressentiments vis-à-vis de la communauté internationale, ce qui d'ailleurs, l'histoire nous l'a assez appris, constitue le principal ferment du terrorisme.

Il faut donc arrêter au plus vite la violence. Pour y parvenir, je partage l'opinion du Secrétaire général et de nombreux d'entre nous. Il faut, le plus rapidement possible, redonner aux iraqiens, la responsabilité de la gestion de leur pays. Ce retour à la souveraineté, sous l'oeil vigilant des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale est susceptible de créer le choc salutaire requis pour inverser la tendance actuelle. Nous devons convaincre les Iraquiens que l'Union nationale, le rétablissement de l'autorité de l'État, le redressement de l'économie sont accessibles, sont à portée de main. Bien sûr, ceci ne signifie pas que la communauté internationale doive se démobiliser. Il faut et il faudra encore longtemps, en Iraq, une force militaire d'envergure, pour garantir la stabilité et il appartient bien sûr aux États-Unis d'en assurer la direction mais il faut que dorénavant, cette présence

soit perçue, non pas comme visant à l'occupation du pays, mais comme une assistance à un processus de reconstruction en faveur du peuple iraquien. La résolution du Conseil de sécurité, qui est débattue en ce moment, devrait créer cette perspective, pour assurer une large participation de la communauté internationale.

Les Nations Unies ont un rôle central à jouer pour accompagner le processus de reconstruction politique de l'Iraq, même si les événements tragiques du mois d'août en ont montré les risques et le caractère délicat. D'ailleurs, un tel rôle, supposerait toutefois un mandat clair et des moyens adéquats et suffisants.

Je veux ici réitérer au Secrétaire général, aux familles et aux collègues, mes plus sincères condoléances, et exprimer mon estime et mon admiration à tous les membres du personnel des Nations Unies, pour leur engagement, leur abnégation et les sacrifices auxquels ils consentent, de manière si constante.

La principale menace, en termes de sécurité, est la prolifération incontrôlée des armes de destruction massive, ainsi que leur usage potentiel, par certains États en rupture de règle éthique minimale ou par certains mouvements terroristes. Et cette menace est grave. Nous devons y faire face tous ensemble en prenant chacun notre part des actions entreprises.

L'Union européenne et ses États membres ont désormais en main, un document essentiel, celui de la stratégie européenne de sécurité. Il doit nous permettre, comme l'évoquait encore tout récemment, à Bruxelles, Javier Solana, de définir une grille de lecture européenne de défis de ce monde, pour mieux garantir l'efficacité de notre système de sécurité collective. La Belgique participera activement à ce projet.

Nous partageons par ailleurs pleinement les inquiétudes de la communauté internationale à propos du programme nucléaire de la Corée du Nord. Nous appelons fermement la Corée du Nord à revenir à ses engagements internationaux antérieurs et nous remercions d'ailleurs la Chine d'avoir offert à cet égard un format utile de discussion.

Quant à l'Iran, je suis convaincu que, au travers d'un dialogue soutenu et constructif, il rencontrera les attentes de la communauté internationale et répondra aux exigences de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

La Belgique continuera aussi à participer avec détermination et de manière proactive à l'effort international entrepris depuis deux ans pour traquer le terrorisme. Il n'y a pas et il n'y aura jamais en Belgique de sanctuaire pour le terrorisme. En revanche, la lutte contre le terrorisme ne saurait constituer une justification abusive pour des actions qui mineraient la qualité démocratique et les principes sacrés de l'état de droit.

De même, je ne suis pas de ceux qui pensent que l'option militaire, même s'il ne faut bien entendu pas l'exclure, soit la seule réponse. Il s'agit, beaucoup plus fondamentalement, de s'attaquer systématiquement aux causes profondes d'un phénomène qui souvent s'enracine dans l'impression d'impuissance ou dans les sentiments d'injustice soupçonnée ou réelle.

C'est pourquoi, la Belgique continue à agir de concert avec ses partenaires européens pour soutenir l'action du Quatuor pour le rétablissement de la paix entre Israël et l'autorité palestinienne. Pour y arriver, il faut que les Palestiniens décident sans ambiguïté de renoncer à tolérer la violence aveugle et qu'Israël renonce dans le même esprit à privilégier la voie de la force.

Mon impression est que, au fil des difficultés, nous sommes progressivement retombés dans les pièges d'Oslo, c'est-à-dire dans un gradualisme des petits pas et un séquentialisme trop marqué. La feuille de route prescrit des avancées parallèles dans les trois volets sécuritaire, politique et économique. De chaque camp, il faut obtenir des mesures plus audacieuses et l'acceptation des risques qu'elles comportent. Il n'y a pas d'alternative à la feuille de route. Celle-ci n'a pas encore reçu de mise en oeuvre sérieuse. Il est, en particulier, urgent de mettre, selon nous, un mécanisme de vérification crédible en place.

C'est en Afrique et particulièrement en Afrique centrale, que mon pays s'implique de la manière la plus convaincue pour le rétablissement de la paix et de la stabilité. Nous sommes d'ailleurs encouragés par le succès de la mise en place à Kinshasa d'un gouvernement de transition qui associe désormais toutes les parties. Il s'agit maintenant de rétablir les structures de l'État, d'imposer la bonne gouvernance pour permettre le retour de l'aide et des opérateurs économiques étrangers. Il faut aussi éteindre les foyers de violence encore toujours actifs à l'est du pays.

Je tiens à ce propos à saluer les efforts remarquables de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et je me réjouis vivement du succès de l'opération Artémis qui a su non seulement rétablir la sécurité à Bunia mais qui a donné à la MONUC le coup de pouce nécessaire pour qu'elle soit en mesure de faire face aux défis de son nouveau mandat.

Maintenant, la priorité est de préparer les élections afin que le Congo puisse enfin redémarrer sur des bases solides et consolider son intégrité territoriale rétablie. La Belgique sera présente à tous les niveaux et dans toutes les étapes de ce processus. Mais je voudrais dire avec insistance que la République démocratique du Congo a besoin de l'engagement décidé de tous les instruments de notre communauté. Il serait impardonnable de ne pas forger ici et maintenant les conditions d'une stabilisation complète de toute la région.

Nous devons aussi aider le Rwanda à poursuivre les efforts de réconciliation nationale indispensables pour assurer à ce pays si fragile une stabilité durable. Je suis sûr que les récentes élections qui s'y sont tenues vont contribuer à cet objectif.

Quant au Burundi, il s'agit de poursuivre la mise en oeuvre des Accords d'Arusha et de convaincre les rebelles d'accepter de s'inscrire dans ce processus. Mon pays se réjouit de participer activement à l'action nouvelle décidée par le Conseil économique et social en faveur du Burundi et espère que cette action contribuera à sortir ce pays de l'isolement dont il souffre au sein de la communauté internationale.

Enfin, mon pays suit aussi de très près les efforts des Nations Unies pour relancer le projet de conférence des Grands Lacs, qui devrait définitivement consacrer le rétablissement des relations pacifiques et le développement de la coopération transfrontalière entre les pays de la région.

La crédibilité des Nations Unies ne tient pas seulement à sa volonté et à sa capacité de gérer les crises; sa crédibilité repose aussi sur sa capacité de répondre aux attentes des hommes, des femmes et des enfants, dans le monde entier, qui sont directement confrontés ou indirectement aux déséquilibres et aux injustices dont tant la cause que la solution ne peuvent se trouver qu'au niveau mondial. Il est impératif de maîtriser la mondialisation, d'en valoriser les promesses et d'en corriger les dérives.

Il est clair que, conformément à l'analyse du Secrétaire général, ce défi nécessitera une réflexion fondamentale sur l'architecture des grands outils du développement. Celle-ci demandera une ouverture d'esprit et ne devrait exclure a priori aucune option. Je pose la question: le moment n'est-il pas venu de renforcer la capacité des Nations Unies d'agir véritablement dans ce domaine? Et je désire ici répéter la question que je posais dans le cadre de la Conférence de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún. Ne faudrait-il pas, par exemple, créer un véritable Conseil de sécurité économique et social qui disposerait du même pouvoir dans la gestion des politiques économiques, sociales et environnementales que le Conseil de sécurité dans les questions de paix et qui puiserait sa légitimité et son efficacité dans le droit? Pour ma part, j'en suis d'autant plus convaincu que ces domaines constituent la toile de fond indispensable à la stabilité et à la sécurité.

Une réforme du Conseil économique et social s'impose pour lui rendre un rôle opérationnel plus décisif dans la maîtrise d'une organisation du monde fondée sur des principes universels d'équité. Un tel objectif doit consacrer les synergies les plus larges et les plus équilibrées entre les organisations internationales comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation internationale du travail qui devraient devenir vraiment les instruments d'un même projet.

Des référents fondateurs d'un tel concept existent déjà et sont consacrés dans certains États, dont le mien. Je pense plus particulièrement aux normes fondamentales de travail telles que la liberté syndicale, l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé, le droit à des emplois de qualité ainsi qu'à des obligations environnementales vitales pour assurer le caractère durable du développement. Je pense également à la nécessité d'exclure de la sphère marchande les services d'intérêt général.

Pour terminer, il me semble qu'une telle ambition traduirait opportunément l'espérance, immense, suscitée par le Sommet du Millénaire. La Déclaration du Millénaire avait bien défini les objectifs à poursuivre à notre niveau. Je me réjouis de la décision prise par l'Assemblée de faire du bilan « cinq ans après » du Sommet du Millénaire, en 2005, un événement important, c'est-à-dire, à mon sens, un Sommet des chefs d'État et de gouvernement. Celui-ci

devrait non seulement évaluer la mise en oeuvre des objectifs du millénaire mais aussi celle des engagements pris par l'ensemble des grandes conférences des Nations Unies. Mais la réussite de ce Sommet implique d'aller au-delà pour forcer enfin un acte fondateur audacieux qui permettrait de combler durablement les inégalités entre les pays riches et les pays pauvres et de nourrir de manière irréversible la confiance indispensable dont le monde a besoin pour être plus solidaire, plus humain et plus sûr.

Allocution de M. José María Aznar, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne.

M. José María Aznar, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, S. E. M. José María Aznar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Aznar (Espagne) (*parle en espagnol*) : Prendre la parole devant l'Assemblée générale représente toujours un moment privilégié pour un dirigeant. Mon intervention sera brève, et celle-ci pourrait même se résumer dès le départ en quelques mots, les suivants : Je m'adresse à vous en tant que Président du Gouvernement d'un état démocratique et européen, qui bénéficie d'une croissance soutenue. Mes compatriotes attachent une importance particulière au respect des libertés et à l'état de droit, qui ont ensemble rendu possible le progrès économique de l'Espagne. Ces deux valeurs, la liberté dans tous les domaines de la vie et le respect de la loi, constituent à elles seules la meilleure recette pour assurer le progrès des peuples.

Par une heureuse coïncidence, les dernières 25 années de progrès qu'a connu mon pays ont correspondu à l'avènement du nouveau millénaire. Les facteurs qui ont permis notre décollage sont la liberté de conscience, des options politiques pacifiques et l'élargissement des libertés concrètes. Bien entendu, cela ne s'est pas fait sans efforts ni sans risques tout au long du chemin, mais j'ai aujourd'hui le plaisir de célébrer notre succès. Une culture de communauté dans

un cadre démocratique s'exprime pleinement dans la partie espagnole de la péninsule ibérique et nous célébrons cette réussite en ce vingt-cinquième anniversaire de notre Constitution.

L'Espagne est un pays ouvert et digne de confiance dans les relations internationales, qui souhaite à tous les autres peuples de bénéficier des mêmes libertés et du même bien-être qu'elle. Notre action sur la scène internationale est guidée par la volonté de voir progresser la liberté partout dans le monde et de faire respecter le droit international. Notre position est partagée par un grand nombre de pays représentés ici.

Nous bâtirons un monde meilleur si les règles dont nous nous dotons sont respectées, si ceux qui enfreignent ces règles savent qu'ils ne gagneront pas la partie. L'Organisation des Nations Unies incarne la légalité internationale, et il en va de l'intérêt de tous que leurs résolutions soient appliquées. C'est le meilleur moyen de construire un monde où triomphe le droit plutôt que la tyrannie, la liberté plutôt que l'oppression.

Il est probable qu'à cette fin l'Organisation et son Conseil de sécurité doivent être réformés. Cette question est bien entendu complexe et nous apportons notre soutien aux efforts déployés en ce sens par le Secrétaire général. Nous gardons à l'esprit que l'augmentation du nombre de membres du Conseil de sécurité n'entraînera pas nécessairement un gain d'efficacité. Mais la priorité pour les Nations Unies est que les États membres mettent en application les résolutions qui ont été votées. Il faudra un effort déterminé de tous les pays pour rendre le monde plus sûr et plus libre.

Ainsi, face à la violation des résolutions du Conseil de sécurité, il ne peut y avoir de doutes. Nous devons tous veiller au respect de ces résolutions, car il en va de l'intérêt de tous que les idéaux des Nations Unies se concrétisent. C'est pourquoi nous nous sommes engagés en faveur de la sécurité, de la stabilité et de la reconstruction de l'Iraq, ainsi que d'un transfert de la souveraineté au peuple iraquien. Ne dispersons pas nos efforts. Ne reproduisons pas les querelles du passé. Le succès dans ces tâches en cours en Iraq appartiendra à la communauté internationale tout entière. Nous espérons que la conférence des donateurs qui aura lieu en Espagne les 23 et 24 octobre

prochains marquera un grand pas dans cette direction, et je vous invite d'ores et déjà à y prendre part.

J'aimerais vous soumettre quelques idées plus concrètes. Nos efforts doivent porter sur le rétablissement de la souveraineté du peuple iraquien de façon qu'il puisse jouir librement de ses propres ressources. Il faut pour cela parvenir à un accord qui permette la mise en place d'une force multinationale, sous commandement homogène et ayant une mission claire, celle de garantir la paix et la stabilité. Face à une situation de risque élevé d'actions terroristes, comme c'est le cas en Iraq aujourd'hui, la tâche ne peut pas être confiée à une simple force d'interposition. Il faut bel et bien une force qui puisse garantir la paix, la sécurité et la stabilité dans ce pays.

Un deuxième accord portant sur l'administration civile de l'Iraq et de ses ressources, ainsi que sur les services publics du pays, pourra être trouvé plus facilement par la suite. J'ai en vue une administration civile et mixte dirigée par les Nations Unies, avec la participation des nouveaux gouvernants, qui représenteront un Iraq pacifique et pluraliste.

La paix, la sécurité et la liberté ont toujours eu des ennemis, et nous ne pouvons nous permettre de fermer les yeux devant de telles menaces. L'Organisation elle-même a été victime de la violence aveugle du terrorisme. N'oublions pas qu'avec le lâche et répugnant attentat de Bagdad, les terroristes cherchaient à expulser les Nations Unies d'Iraq et à couper ce pays du reste du monde. Les États qui enfreignent le droit international et les terroristes font peser une menace sur ce qui nous tient le plus à coeur, notre vie et notre liberté.

La prolifération des armes de destruction massive peut les rendre encore plus dangereux. Je crois fermement que l'engagement et la coopération de tous les États nous permettront de gagner la guerre contre le terrorisme. Au mois de mai dernier j'ai eu l'occasion de faire part aux membres du Conseil de sécurité de quelques réflexions sur la lutte contre le terrorisme au niveau international. J'aimerais y revenir très brièvement. Nous devons continuer de travailler à l'établissement d'une liste générale des organisations terroristes. En effet, il faut appeler les choses par leur nom, et ne pas fournir d'alibis moraux ou politiques aux assassins. Définissons fermement nos priorités. Nous devons tarir les sources de financement des terroristes et leur barrer l'accès aux armes de

destruction massive par le biais des traités de désarmement nucléaire, chimique et biologique. Pour empêcher et intercepter le trafic de ces armes non conventionnelles, un certain nombre de pays, dont l'Espagne, ont lancé l'Initiative de sécurité contre la prolifération, dont la première réunion s'est tenue à Madrid en juin dernier. Je vous invite également à vous joindre à cette Initiative.

Donnons une voix aux victimes du terrorisme, comme l'exige le triple impératif de rétablir la vérité, de leur rendre leur dignité et de rendre hommage à la mémoire de ceux et celles qui ont été fauchés par la violence. Si les terroristes ont parfois bénéficié de tribunes publiques, notre devoir moral est de fournir aux victimes un forum institutionnel où elles puissent être entendues. Démasquons les terroristes et donnons véritablement la parole aux victimes.

Il a été dit à juste titre que les Nations Unies n'ont pas été créées pour faire du monde un paradis, mais simplement pour l'empêcher de sombrer dans l'abîme. Il n'y a pas de paradis sur terre. Ce qui nous éloigne de l'abîme et permet à cette Organisation de concrétiser ses nobles idéaux, ce sont les efforts faits pour rendre le monde plus sûr et plus libre. J'espère que personne n'épargnera ses efforts en ce sens.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. José Maria Aznar, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Mme Yuriko Kawaguchi, Ministre des affaires étrangères du Japon.

Mme Kawaguchi (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais adresser mes sincères félicitations à M. Julian Robert Hunte, Ministre des affaires étrangères de Sainte-Lucie, pour son accession à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Je voudrais également rendre hommage à M. Jan Kavan, ancien Vice-Premier Ministre et ancien Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, pour le dévouement avec lequel il s'est acquitté de son mandat de Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session.

Je souhaiterais, tout d'abord, dire quelques mots sur la terrible tragédie du mois dernier. M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que d'autres membres du personnel de l'ONU engagés avec dévouement dans la reconstruction et la stabilisation de l'Iraq, ont fait le sacrifice de leur vie dans le lâche attentat à la bombe qui a été perpétré à Bagdad. Au nom du Gouvernement japonais, je saisis cette occasion pour rendre hommage à M. Vieira de Mello et à ses collègues disparus.

Depuis le débat général de l'an passé, nous avons consacré une très grande partie de notre temps et de notre énergie à l'examen de la situation en Iraq. Ces débats ont fait surgir des questions sur le rôle du Conseil de sécurité et de l'Organisation des Nations Unies s'agissant de la responsabilité principale du maintien de la paix et la sécurité internationales. Au cours du présent débat général, nous devons, une fois de plus, nous pencher de très près sur la signification de cette question.

Il n'existe sur terre aucune autre organisation plus universelle que l'Organisation des Nations Unies. Aucune autre organisation ne traite avec autant de soin un aussi grand nombre de questions diverses. Je suis fermement convaincue que l'ONU conservera un rôle majeur, qu'aucune autre organisation n'est en mesure de jouer. Il faudrait renforcer le rôle de l'ONU par la voie d'une réforme, de façon à rétablir la confiance qui a été ébranlée dans la situation concernant l'Iraq. Nous invitons tous les États Membres à unir leurs efforts pour raffermir l'Organisation.

Nous constatons aujourd'hui que la prolifération des armes de destruction massive et la menace du terrorisme ne touchent pas seulement des pays ou des régions spécifiques mais bel et bien le monde entier et qu'elles mettent en péril nos vies et nos moyens d'existence. Il est impératif que tous les pays fassent siennes ces questions et agissent de concert avec les nations les plus exposées.

En Iraq, si l'on veut mettre en place dans les plus brefs délais un gouvernement dirigé par les Iraquiens eux-mêmes, il est essentiel que la communauté internationale travaille main dans la main aux fins de la paix et de la reconstruction, tout comme il importe que l'ONU se trouve davantage à l'avant-garde de ces efforts. Le Japon espère fortement qu'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité sera adoptée, que la voie conduisant à l'autonomie iraquienne sera tracée et

que le partenariat international sera consolidé aux fins de la reconstruction et de la sécurité. Le Japon continue d'oeuvrer sans relâche aux côtés de la communauté internationale pour que la sécurité soit restaurée en Iraq, le pays reconstruit et, surtout, pour que la conférence des donateurs consacrée à la reconstruction iraquienne, prévue le mois prochain à Madrid, soit couronnée de succès.

Concernant la paix au Moyen-Orient, je suis profondément préoccupée par l'étape cruciale où la feuille de route est arrivée. J'invite les deux parties à tout mettre en oeuvre pour rétablir le calme sur le terrain. Il faut que l'Autorité palestinienne réprouve catégoriquement le recours à la terreur, s'emploie rapidement à former un nouveau cabinet et prenne les mesures qui s'imposent pour neutraliser les factions extrémistes. De son côté, il faut qu'Israël agisse avec prudence et circonspection, en réfléchissant aux conséquences de ses actes. Ainsi, si le Président Yasser Arafat devait être expulsé, la situation ne pourra que se détériorer. Une fois de plus, le Japon prie instamment Israël de ne pas mettre en oeuvre les mesures destinées à écarter le Président Arafat.

S'agissant de la paix et de la sécurité en Asie du Nord-Est et de la non-prolifération internationale des armes nucléaires, on ne saurait en aucun cas tolérer la mise au point et la possession de telles armes par la Corée du Nord. Le Japon exhorte une nouvelle fois la Corée du Nord à démanteler sur-le-champ la totalité de ses programmes nucléaires, et ce, d'une manière irréversible et vérifiable. Il faudrait que cette question soit résolue dans la paix par la voie de la diplomatie, notamment à travers le processus de pourparlers à six. S'appuyant sur la Déclaration de Pyongyang entre le Japon et la Corée du Nord, le Japon s'emploie à régler les différentes questions qui l'opposent à la Corée du Nord, y compris celles du nucléaire, des missiles et celle des enlèvements, que l'Assemblée a expressément abordée en décembre dernier dans sa résolution sur la question des disparitions forcées ou involontaires (57/215). Une fois qu'un règlement global à ces questions aura été atteint, le Japon s'emploiera à normaliser ses relations diplomatiques avec la Corée du Nord.

Concernant l'Iran, le Japon invite ce pays à prendre au sérieux la résolution adoptée le 12 septembre par le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il est impératif que l'Iran dissipe les préoccupations de

la communauté internationale liées à la question nucléaire. Le pays doit immédiatement se conformer à toutes les dispositions de la résolution, qui prévoit notamment sa pleine coopération avec l'AIEA en vue de régler les points litigieux avant la fin du mois d'octobre de cette année. Il faut également que l'Iran ratifie sur-le-champ et sans condition le Protocole additionnel de l'AIEA et qu'il le mette en oeuvre dans son intégralité.

Le caractère impérieux de ces questions nous rappelle que nous abordons une étape décisive du régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ne laissons pas l'horreur et les ravages causés par les armes nucléaires se reproduire. Le Japon redouble d'efforts pour préserver et affermir le régime de désarmement nucléaire et de non-prolifération, dont le Traité est la clef de voûte. À la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, le Japon soumettra un projet de résolution intitulé « Vers l'élimination totale des armes nucléaires » et s'efforcera de le faire adopter à la majorité écrasante des États Membres. De plus, pour le Japon, l'entrée en vigueur immédiate du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires revêt la plus haute importance, car elle constitue un moyen concret de renforcer le régime du Traité sur la non-prolifération.

Malgré les efforts sincères de la communauté internationale pour combattre le terrorisme au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, les actes terroristes continuent d'arracher des vies précieuses à Jakarta, à Bagdad et ailleurs dans le monde. Alors que les capacités de riposte de toutes les nations ont encore besoin d'être améliorées pour que les organisations terroristes internationales puissent être éradiquées, le Japon continue d'offrir une assistance dans ce sens aux pays en développement, en particulier aux pays asiatiques. Par ailleurs, le Japon demande instamment aux États Membres de ne plus attendre pour mettre la touche finale aux conventions relatives à la lutte contre le terrorisme et pour mettre en oeuvre la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, afin d'ôter aux terroristes tous moyens de poursuivre leurs activités et de trouver asile.

En ce XXI^e siècle, nous ne saurions faire face aux dangers et aux menaces qui planent sur le monde grâce aux seules mesures militaires et politiques.

Nos réponses doivent être mûrement réfléchies, détaillées et fermes, traitant de tous les aspects des

problèmes auxquels nous sommes confrontés, y compris l'aspect social, les questions humanitaires et des droits de l'homme ainsi que celle de la reconstruction économique. En outre, nous devons nous efforcer de garantir les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance en créant un environnement social permettant à chacun de réaliser tout son potentiel.

Conscient de ce fait, le Japon fait de la consolidation de la paix et de la mise en place d'institutions nationales l'un des piliers de sa diplomatie et de ses efforts de coopération internationale, et il apporte une contribution active dans plusieurs domaines, y compris dans les opérations de maintien de la paix. De plus, dans le cadre conceptuel de la sécurité humaine, le Japon s'efforce de renforcer la protection et la capacité au niveau humain et individuel. Le Japon continuera de travailler à la mise en oeuvre des recommandations faites dans le rapport soumis par la Commission pour la sécurité humaine, en coopération avec les Nations Unies, les États Membres et les organisations non gouvernementales, par des mesures diplomatiques telles que l'aide publique au développement.

Des exemples spécifiques des efforts du Japon comprennent l'assistance à la mise en place d'institutions nationales, telles que le déploiement des Forces d'autodéfense du Japon au Timor-Leste; le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion qu'il met actuellement en place avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan; et l'appui aux processus de paix, de reconstruction et de développement sous forme d'efforts tels que la Conférence de Tokyo sur la reconstruction et le développement de Sri Lanka.

Des mesures contre des maladies infectieuses sont également vitales pour assurer la sécurité humaine. L'exemple du SARS a démontré au monde une fois encore l'importance de la coopération internationale dans l'atténuation de ces maladies. Le Japon se félicite des résultats de la réunion de haut niveau, tenue hier à l'Assemblée générale, sur le VIH/sida, qui a confirmé de nouveau l'attachement de tous les pays aux objectifs fixés dans la Déclaration politique ainsi que l'importance du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

S'agissant de l'Afrique, le Japon coopère pour son développement sur la base des principes

d'autonomie et de partenariat en vue d'éliminer la pauvreté par la croissance économique, et fournit une assistance en matière de prévention des conflits en vue de garantir la paix et la stabilité politique qui sont des préalables au développement. La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) en est aujourd'hui à sa dixième année; TICAD III se tiendra le 29 septembre. En réponse au nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, TICAD III envisage d'élargir ses partenariats avec les organisations internationales et les pays concernés, en particulier avec la société civile et les pays asiatiques ayant progressé en matière de développement, afin d'échanger la sagesse et l'expérience de la communauté internationale dans le domaine du développement du continent africain.

En tant que représentant d'un pays asiatique, je voudrais saisir cette occasion pour insister sur deux questions qui ont trait à la paix et à la sécurité dans la région en Asie.

La première est la détention par le Gouvernement du Myanmar de Daw Aung San Suu Kyi. Le Japon continue de déployer des efforts diplomatiques pour assurer le règlement rapide de cette situation troublante et permettre des progrès tangibles sur la voie de la réconciliation nationale et de la démocratie.

La deuxième question concerne les procès des Khmers rouges au Cambodge. Le Japon estime qu'il est indispensable que tous les pays coopèrent substantiellement pour assurer que ces procès aient lieu et qu'ils montrent une application ferme des principes du droit et de la justice de la communauté internationale.

Au sein de la communauté des nations, la diversité est à la fois respectée et appréciée. C'est pour cette raison que l'élaboration d'une série de règles communes au titre desquelles toute la communauté internationale peut agir est extrêmement importante. Les Nations Unies ont déjà réalisé des progrès substantiels dans ce domaine. Je voudrais expliquer certains de points de l'ordre du jour auxquels le Japon s'intéresse aux Nations Unies, ici, à l'Assemblée générale et ailleurs, en vue d'élaborer de telles règles. Ces règles constitueront la base de réponses bien réfléchies, détaillées et soutenues à une série de questions, y compris dans les domaines socio-économique, de l'environnement et des droits de l'homme.

Dans le domaine de l'environnement, il est impératif que l'impulsion internationale observée dans les négociations sur les changements climatiques soit maintenue. Je lance un appel aux représentants de tous les pays rassemblés ici pour reconnaître l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Protocole de Kyoto et de l'élaboration de règles communes facilitant la participation de tous les pays, y compris des États-Unis d'Amérique et des pays en développement.

La protection et la promotion des droits des personnes handicapées sont également très importantes. Le Japon se félicite de la décision prise en juin dernier de créer un comité de travail qui sera chargé d'élaborer une convention internationale sur la promotion et la protection des droits des personnes handicapées; le Japon participera activement à ce processus.

S'agissant de la décennie de l'éducation pour le développement durable, le Japon espère l'adoption d'une résolution qui favoriserait la création d'un plan de mise en oeuvre à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture servira d'institution principale.

La prévention des catastrophes est un élément indispensable pour un monde plus sûr au vingt et unième siècle, non seulement du fait de son rôle dans le suivi du Sommet mondial sur le développement durable, mais également comme préalable majeur pour avancer en matière de développement durable. Le Japon se propose d'accueillir la conférence mondiale sur la réduction des catastrophes naturelles afin de développer de nouvelles stratégies sur la prévention des catastrophes.

Pour que l'ONU puisse assurer l'avènement d'un monde d'un monde de paix et de prospérité, fondé sur des règles communes acceptées par toute la communauté internationale, la réforme de l'Organisation, en particulier, du Conseil de sécurité, doit être examinée d'urgence.

Les conflits d'aujourd'hui sont devenus plus diversifiés et de plus en plus complexes, comme le montrent les cas où une guerre civile s'aggrave jusqu'à provoquer le dysfonctionnement d'un État. Face à ces nouveaux défis, le Conseil de sécurité assume de nouvelles tâches, telles que le déploiement de forces multinationales, en cas de nécessité, pour rétablir l'ordre. Ces missions sont également caractérisées par l'élargissement du rôle du maintien de la paix, des

activités militaires et de police telles que le contrôle du cessez-le-feu, à des activités humanitaires, y compris l'aide au rapatriement des réfugiés, ainsi qu'à l'assistance à des élections démocratiques et aux efforts de reconstruction. Le Conseil de sécurité doit s'occuper de ces tâches en vue du règlement des conflits d'aujourd'hui.

Pour permettre au Conseil de relever ces défis de façon globale, il est nécessaire de renforcer le fonctionnement du Conseil, en y intégrant des pays qui souhaitent et peuvent assumer des responsabilités au niveau mondial en tant que membres permanents. Le Japon continue d'agir avec sérieux en vue de la réalisation de la réforme du Conseil de sécurité et voudrait assumer des responsabilités accrues en tant que membre permanent d'un Conseil réformé.

Les questions dont je parle aujourd'hui ne sont guère nouvelles. Les débats sur la réforme du Conseil de sécurité se poursuivent maintenant depuis 10 ans. Pourtant, en dépit de la série de discussions approfondies que nous avons tenues sur la façon dont il conviendrait de réformer le Conseil, nous ne voyons toujours aucun progrès concret.

Il n'est nullement exagéré de dire que, si nous continuons sur cette voie, la capacité de l'ONU de relever au mieux les défis nouveaux et complexes qui se présentent sera sérieusement remise en cause. Nous devons prendre des mesures concrètes, dès maintenant. Le Secrétaire général, M. Kofi Annan, propose des arguments solides en faveur de la réforme de l'ONU dans son rapport intitulé « Application de la Déclaration du Millénaire adoptée par l'Organisation des Nations Unies » (A/58/323). Il propose de fixer à 2005 la date-butoir pour un accord sur les changements qui devront être apportés à nos institutions internationales si nous voulons pouvoir relever de nouveaux défis. En effet, non seulement 2005 marque le soixantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies mais c'est également l'année prévue pour l'examen de l'application des objectifs de la Déclaration du Millénaire. Je suis d'avis qu'une décision politique devrait être prise à l'occasion de cet examen, lors d'une réunion de chefs d'État ou de gouvernement portant sur la réforme de l'ONU en général et du Conseil en particulier.

En ce qui concerne les clauses de la Charte des Nations Unies relatives à un « État ennemi », une résolution de l'Assemblée générale a été adoptée en

1995, qui les reconnaît comme obsolètes. Toutefois, ces clauses n'ont toujours pas été supprimées de la Charte. C'est une situation fort regrettable. Le Japon s'emploiera à trouver des solutions adaptées à cette question, en fonction des progrès de la réforme de l'ONU.

Une réforme administrative et budgétaire de l'ONU est également nécessaire si l'on veut augmenter l'efficacité de l'Organisation. En ce qui concerne l'importance du budget de l'ONU, il est nécessaire de réfléchir attentivement au fardeau financier que cela implique pour les États Membres. Le Japon engage l'ONU à procéder à un classement de ses activités par ordre strict de priorité et à éliminer celles qui ne sont ni indispensables ni urgentes. Nous devons également envisager des méthodes permettant de mieux équilibrer le barème des quotes-parts pour tous les États Membres. Enfin, on n'est pas encore parvenu à une répartition géographique équitable entre les différents États Membres pour ce qui concerne les effectifs du personnel du Secrétariat. La situation actuelle laisse à désirer et doit être améliorée.

Le Japon est convaincu que la paix et la prospérité internationales ne sont possibles que s'il y a coopération entre les nations, et si l'ONU joue un rôle important. Le Japon a mis en oeuvre tous les moyens

dont il dispose pour contribuer à l'action de l'ONU, afin que les objectifs de la Charte des Nations Unies puissent un jour devenir réalité. Je tiens à dire clairement que le Japon continuera à prendre une part active à l'action de l'ONU. Cependant, la perpétuation de la même structure de base du Conseil de sécurité – celle d'il y a 60 ans – en conduit beaucoup à remettre en cause la légitimité du système dans lequel fonctionnent les Nations Unies. La légitimité de l'Organisation des Nations Unies est en jeu.

Pour terminer, je voudrais de nouveau engager tous les États Membres à prendre des mesures concrètes pour renforcer les fonctions de cette Organisation et pour lui rendre sa légitimité aux yeux des nations et des citoyens du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat pour cette séance.

La séance est levée à 19 h 25.